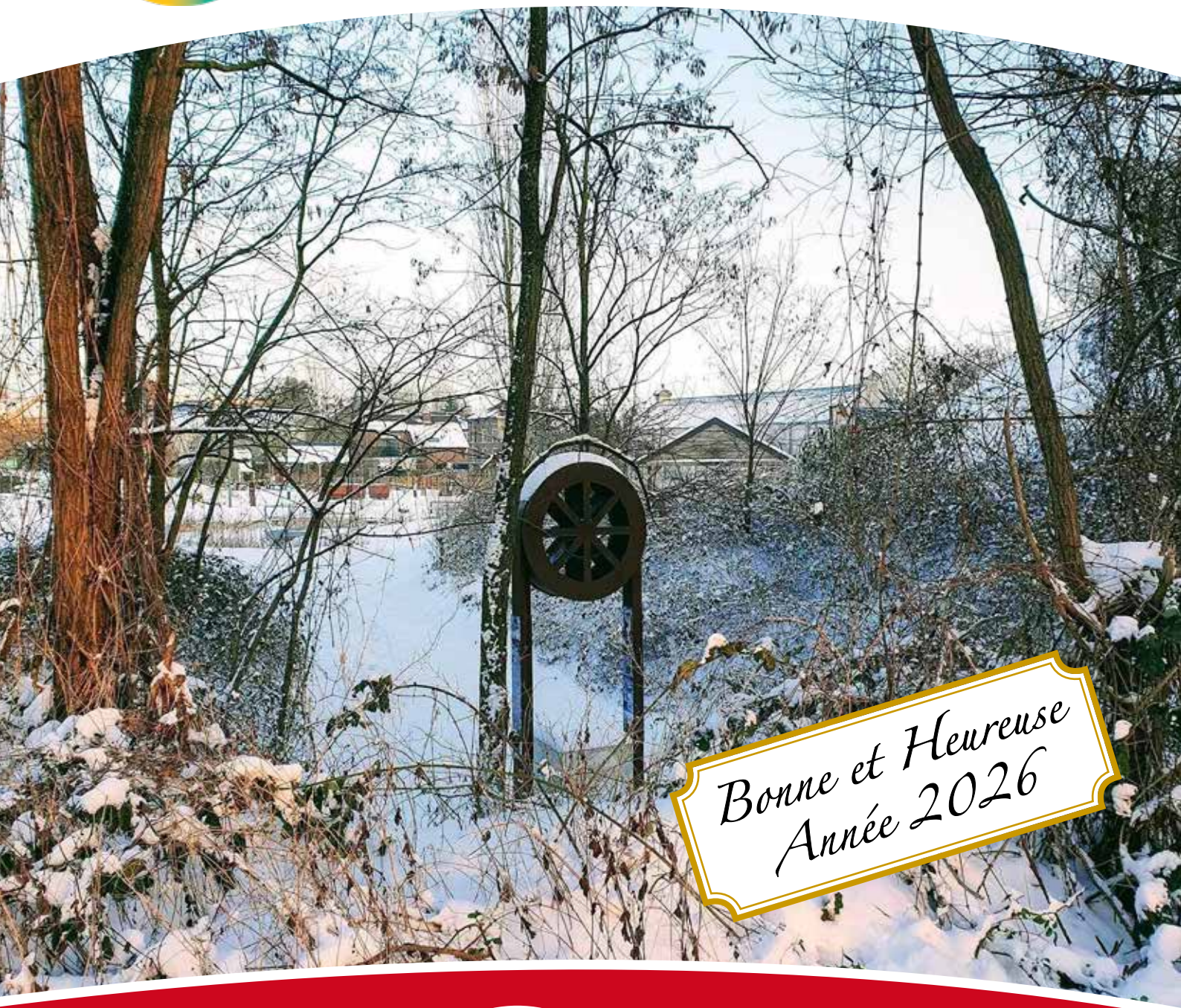




*Bonne et Heureuse
Année 2026*



- Festival du livre P. 05
- Les sépultures P. 30
- Salle culturelle CRI DU PERRON P. 06 & 32



Le mot de la Bourgmestre



**Valérie
Maes**

Chère citoyenne, cher citoyen,
A l'aveille d'une année nouvelle,
je souhaite vous présenter le
bilan des opérations policières
et des actions de proximité

■ Sommaire

Le mot de la Bourgmestre	01
La Direction Générale	02
La Culture	04
L'Environnement	08
Le Bien-Être Animal	14
Le Social	15
La Santé	18
Le Sport	19
L'Enseignement	22
Le Développement Économique...	25
Les Sépultures	30
Les Travaux	32
Le C.P.A.S.	34
Le Plan de Cohésion Sociale	36
La Jeunesse	42
Les associations culturelles	44
Les associations sportives	46
La Laïcité	48
La Régie des Quartiers	50
Le Protocole	52
L'Accueil	53

■ Éditeur responsable :

Administration Communale
de 4420 Saint-Nicolas.
Tél. : 00 32 (0)4.252.98.90

■ Rédaction et coordination :

Services communaux.

■ Création graphique et mise en page :

Service de la Culture
Tél. : 00 32 (0)4.234.66.53

■ Impression :

Imprimerie
Raymond VERVINCKT sprl
Tél. : 00 32 (0)4.343.33.86

■ Photo de couverture :

Anne-Marie HUMBLET

pour une partie de l'année 2025, les délais d'impression et de distribution m'obligeant à clôturer ce bilan à l'automne 2025.

Une lutte résolue contre les stupéfiants : son intensification et des résultats probants

Au fil des derniers mois, la zone de police Ans/Saint-Nicolas s'est illustrée par une série d'opérations majeures menées sur le territoire communal, traduisant une volonté ferme et constante de démanteler les circuits illicites liés aux stupéfiants. Grâce à une approche à la fois ciblée et coordonnée, plusieurs filières ont été mises à mal à Saint-Nicolas.

Ainsi, une plantation de cannabis a été démantelée, avec à la clé la saisie de plusieurs kilos de drogues et d'une arme à feu – révélateur glaçant de la dimension criminelle de ces exploitations clandestines. Car si la violence semble être l'apanage des drogues dures, elle contamine désormais l'ensemble des filières de la drogue.

Dans une autre affaire, une observation soutenue d'un trafiquant actif a permis son arrestation en flagrant délit. La perquisition qui s'ensuivit s'est avérée fructueuse : plus de 200 grammes de cannabis, des liquidités importantes et plusieurs téléphones portables ont été découverts. L'individu a été placé sous mandat d'arrêt le 17 septembre.

Une micro-plantation, dissimulée avec soin, a elle aussi été mise au jour et neutralisée, preuve que les services de police demeurent vigilants, y compris face aux formes de production plus discrètes.

Lors d'une intervention non planifiée, une équipe de surveillance a surpris un trafic en plein déroulement au sein d'un domicile privé – un "house deal" – conduisant à l'arrestation de trois personnes, dont un mineur.

Enfin, dans le cadre d'une enquête de fond, les policiers ont mis au jour une vaste plantation de cannabis, comprenant pas moins de 500 plants. Un jardinier en séjour illégal a été interpellé sur les lieux.

Ces résultats saluent l'engagement sans relâche des enquêteurs, leur rigueur méthodologique, et la collaboration efficace avec l'autorité judiciaire. Ils témoignent d'une volonté claire : maintenir une pression constante sur les réseaux illicites qui

mettent en péril la santé publique et troublent la quiétude des habitants.

Une présence de proximité qui tisse le lien social

À Saint-Nicolas, les patrouilles pédestres déployées régulièrement sur le marché communal rencontrent un accueil des plus chaleureux. Leur présence visible et accessible favorise le sentiment de sécurité, renforce le dialogue entre citoyens et policiers, et permet de récolter des informations précieuses au quotidien.

Les nombreuses interpellations spontanées des habitants – souvent relatives à des comportements suspects ou à des véhicules en infraction – témoignent d'une véritable dynamique de collaboration citoyenne, au service d'un espace public plus sûr.

"Marathon de la Propreté 2025" : un engagement collectif pour un cadre de vie harmonieux

Du 6 au 10 octobre 2025, la zone de police Ans/Saint-Nicolas s'est engagée aux côtés des services communaux dans une nouvelle édition du Marathon de la Propreté. Cette initiative, désormais bien ancrée dans le tissu local, poursuit un double objectif : lutter contre les incivilités environnementales et sensibiliser la population à la nécessité de préserver leur cadre de vie.

Les patrouilles conjointes – Agents de Police, Constatateurs et service de l'Environnement – ont mené des contrôles ciblés portant sur les dépôts sauvages et les véhicules abandonnés. Les résultats sont éloquentes :

- Des fouilles systématiques ont permis d'identifier les auteurs de plusieurs dépôts illégaux,
- Plusieurs rues ont fait l'objet d'un nettoyage approfondi,
- Quatre véhicules en infraction ont été enlevés, et deux épaves supplémentaires ont fait l'objet d'un avis d'enlèvement.

Cette opération illustre à merveille la synergie entre services communaux et forces de l'ordre, œuvrant ensemble pour un espace public plus propre, plus sûr et plus agréable, au bénéfice direct des citoyens.

Prévenir et sanctionner les incivilités : un cap assumé

La lutte contre les comportements inciviques demeure une priorité quotidienne de la zone. Depuis le début de l'année, une action ferme et constante est menée pour lutter contre d'une part le stationnement irrégulier, contribuant à fluidifier le trafic et à dégager l'espace public et d'autre part les incivilités diverses : dépôts d'immondices, nuisances publiques, non-respect des horaires de fermeture d'établissements, etc. Ces interventions – auxquelles il convient d'ajouter les actions liées à nos Agents Constatateurs – renforcent les règles du vivre-ensemble et affirment l'autorité de la norme dans l'espace commun. Afin d'optimiser les résultats déjà obtenus, ce sont 10 policiers de quartier qui viendront s'ajouter aux 16 policiers de quartier de la zone, portant ainsi leur total à 26, renforçant d'autant notre police de proximité.

Sécurité routière : prévention et contrôle au service de la prudence

La zone de police poursuit sa politique de contrôle de la vitesse avec rigueur, articulée autour de deux piliers : la prévention et la répression ciblée.

- Grâce aux radars mobiles, 13 147 véhicules ont été contrôlés depuis janvier, avec 536 infractions relevées – soit un taux de 4,07 %. Les zones les plus sensibles restent la chaussée Roosevelt, la rue des Martyrs et le quai du Halage.
- Le LIDAR fixe, quant à lui, a contrôlé plus d'un million de véhicules (1 070 704 exactement), pour seulement 51 infractions relevées – signe de son fort pouvoir dissuasif.

Ces données montrent que la combinaison de la visibilité policière et d'un contrôle ciblé constitue un levier puissant pour prévenir les comportements dangereux sur la voie publique.

À travers ces opérations – qu'il s'agisse d'enquêtes de fond, d'interventions de terrain ou de patrouilles de proximité – la zone de police Ans/Saint-Nicolas confirme sa présence active, engagée et durable au service de la sécurité, de la propreté et de la qualité de vie de la population.

Ce bilan dresse le portrait d'une dynamique de terrain forte – nourrie par une coopération constante entre nos autorités, nos services communaux et notre zone de police – et animée par une ambition partagée : faire de Saint-Nicolas une commune plus sûre, plus propre et plus accueillante pour tous.

Permettez-moi de vous présenter – joignant à moi pour cela, les membres du Collège et du Conseil communal – mes vœux sincères de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année 2026 !

Votre dévouée,
Valérie MAES

LA COMMUNE DISPOSE DE SA FEUILLE DE ROUTE POUR LES ANNEES 2025-2030 !

Ce 22 septembre 2025, le Conseil communal a pris connaissance du Programme stratégique transversal (PST) 2025-2030, adopté par le Collège communal le 5 septembre 2025.

Le PST reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixé. Le PST opérationnalise la déclaration de politique communale, adoptée par ce conseil le 27 janvier 2025. Il repose donc sur une collaboration étroite entre le politique (soit le Collège communal) et l'administration (pilotée par le Directeur général).

Le PST 2025-2030 s'articule autour de 6 objectifs stratégiques, subdivisés en 30 objectifs opérationnels, lesquels comprennent chacun plusieurs projets :

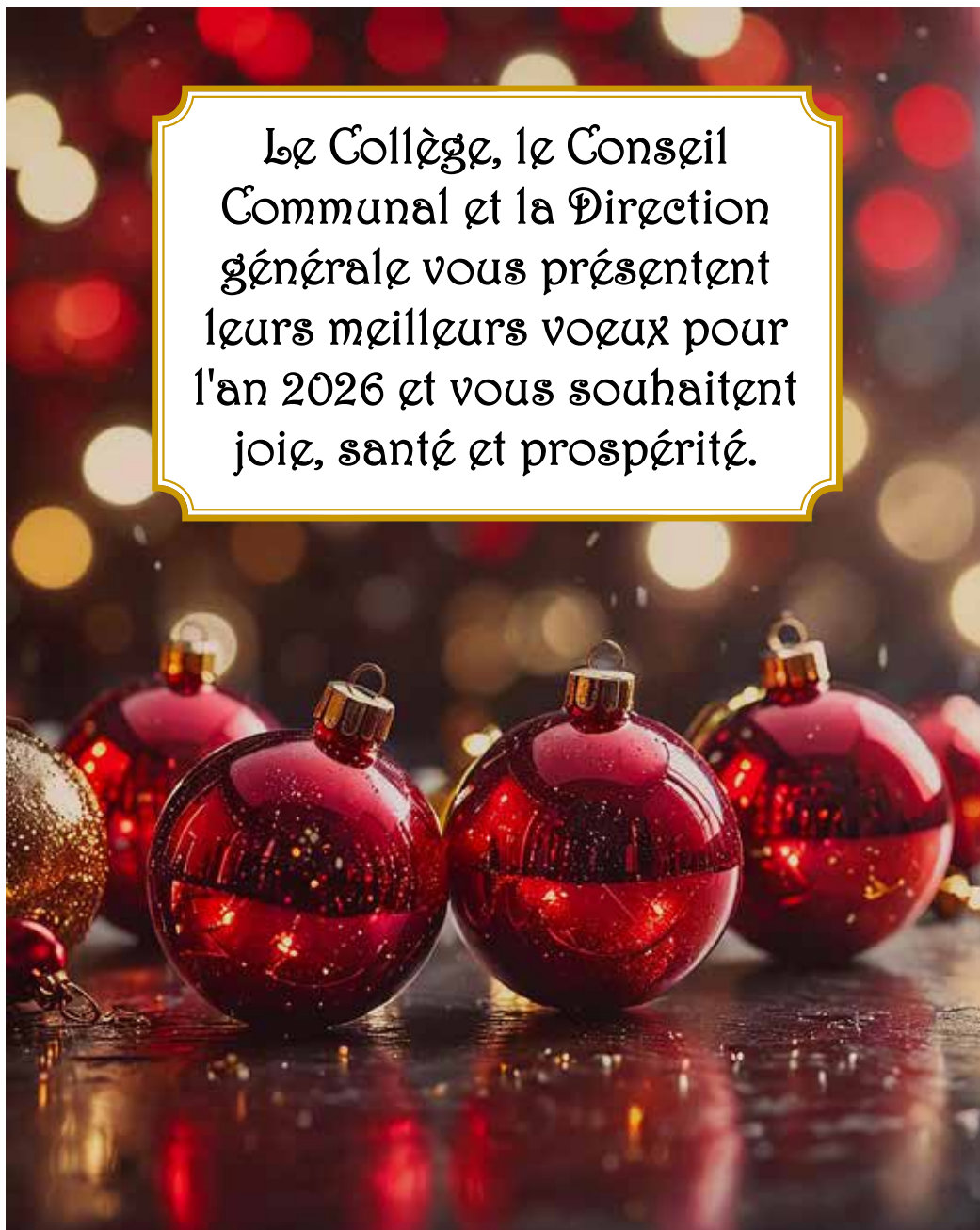
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
Etre une commune offrant un cadre de vie apaisé et adapté à chacun	Veiller à la propreté publique
	Soutenir le développement économique de l'entité
	Aménager des espaces publics de qualité
	Développer une mobilité pour chacun
Etre une commune favorisant la qualité de vie de ses citoyens	Aménager des espaces de qualité pour une prise en charge optimisée des enfants
	Développer des pratiques pédagogiques stimulantes
	Développer des projets culturels porteurs de sens
	Encourager les pratiques favorables à la santé
	Dynamiser les dispositifs de participation citoyenne
	Encourager la pratique sportive pour tous
Etre une commune solidaire, juste et inclusive	Développer les dispositifs de solidarité
	Favoriser l'inclusion de la diversité
	Mettre en œuvre le droit à un logement décent
	Faire des jeunes des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires
Etre une commune solidaire, juste et inclusive	Maintenir du lien pour nos aînés
	Développer les dispositifs de solidarité
	Favoriser l'inclusion de la diversité
	Mettre en œuvre le droit à un logement décent
	Faire des jeunes des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires
Etre une commune résiliente face aux changements climatiques	Maintenir du lien pour nos aînés
	Soutenir la transition de l'habitat privé
	Planifier et réaliser un maillage vert
	Investir dans la transition du bâti public
	Développer des pratiques vertueuses en matière environnementale au sein des services communaux
	Repenser la gestion du territoire
Etre une commune riche de son histoire, dotée d'une identité forte	Favoriser les modes actifs de mobilité
	Développer l'image de marque de la commune
	Préserver et mettre en avant le patrimoine historique communal
	Développer la Maison des Terrils
Etre une commune proactive, efficace et efficiente	Mettre en œuvre la réforme de la fonction publique locale
	Améliorer l'accueil des usagers
	Renforcer les synergies avec le CPAS
	Optimiser l'organisation des structures et services communaux
	Intégrer la transition numérique et digitale
	Préparer la commune aux crises de demain

Malgré les incertitudes (notamment l'obtention de subsides régionaux pour certaines actions), ce PST se veut celui de l'ambition réaliste. Il comprend 139 projets concrets destinés à améliorer le cadre de vie des habitants et leur qualité de vie ainsi que le fonctionnement de l'administration. Parmi ces projets, on peut noter le réaménagement du Fond des Rues, la rénovation des toilettes des écoles, le développement du Pass'Sports et des classes de dépaysement, la création de lieux d'expression pour nos jeunes et nos aînés, la lutte contre le logement inoccupé ou insalubre, la végétalisation des quartiers, la mise à l'honneur des talents locaux ou encore la digitalisation de l'administration.

Pour en savoir plus sur le PST, c'est par ici :



Le Collège, le Conseil
Communal et la Direction
générale vous présentent
leurs meilleurs vœux pour
l'an 2026 et vous souhaitent
joie, santé et prospérité.





PÔLE CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME DE SAINT-NICOLAS

PANIERES DE FIN D'ANNEE

Envie d'offrir de bons produits artisanaux locaux et Wallons pour les fêtes ? Ne cherchez plus : la petite boutique de la Maison des Terrils vous propose un large choix de produits pour vos paniers cadeaux.



N'hésitez pas à venir visiter notre boutique ou à nous contacter pour tout renseignement au 04/234.66.53

FETONS LES SAISONS



A chaque changement de saison, la Maison des Terrils vous propose une balade et des ateliers. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'environnement des Terrils sous de nouvelles couleurs.

Pour toutes informations sur les prochaines éditions, vous pouvez nous contacter au 04/234.66.53

CULTURMONDE

Cette année encore, Culturmonde a rencontré un vif succès !

Pas moins de 200 participants sont venus chaque jour découvrir culinairement et artistiquement différents pays grâce aux associations et aux artistes qui ont promu fièrement leur région.

Pour sa 22^{ème} édition, Culturmonde s'est vêtu du drapeau de la Grèce.

Le jeudi et le vendredi ont été hauts en couleurs avec des démonstrations de danse folklorique, des concerts, un blindtest, des stands proposant des dégustations, de l'artisanat.

Le samedi a été entièrement dédié à la Grèce. Au programme, un repas préparé par la Régie des Quartiers de Saint-Nicolas, un spectacle de danse suivi du concert de Stélios Manousakis.

Nous avons clôturé ce beau week-end rempli de moments d'échanges, de culture et de partage avec le spectacle de la troupe de théâtre « d'Eva Jane ».





Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en octobre 2026 pour la 23^{ème} édition.

FESTIVAL DU LIVRE DE SAINT-NICOLAS.

Amoureux des mots, passionnés de littérature ou simples curieux, réservez vos dates !

Le festival du livre de Saint-Nicolas fait son grand retour du 31 janvier au 8 février pour sa 2^{ème} édition placée sous le signe de la découverte, du partage et de l'imaginaire. Cet événement rassemblera auteurs, spectacles pour enfants, poésie, vente de livres d'occasion, animations diverses et lecteurs de tous horizons pour célébrer ensemble la richesse du livre sous toutes ses formes. Nous vous attendons nombreux ! Une collaboration entre les bibliothèques communales, le service de la Culture, le Plan de Cohésion Sociale et la Maison de Jeunes l'Atelier.

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ "D6"

Depuis maintenant quelques années, le service de la Culture et ses bibliothèques communales proposent des soirées d'initiation aux jeux de société modernes.

Le concept est simple : passer une soirée agréable et conviviale en (re)découvrant le plaisir de jouer aux jeux de société. L'activité est accessible aussi bien aux débutants qu'aux joueurs expérimentés ! De nombreux animateurs sont présents sur place pour vous apprendre les règles des jeux proposés.

Cette activité est gratuite. Cependant, il est important de s'inscrire



au préalable, au plus tard le lundi qui précède la soirée, par email à l'adresse saintnicolasd6@gmail.com pour pouvoir planifier au mieux ces soirées.

Un jeudi soir par mois à 19h30 – Prochaines séances : les 15 janvier - 12 février – 12 mars – 16 avril – 21 mai et le 18 juin 2026

À la Salle Pavillon des Libertés - Rue de la Libération, 20

Infos : 04/234.66.53

ou par email à saintnicolasd6@gmail.com

Accessible à partir de 14 ans.

Les mineurs doivent cependant être accompagnés d'un adulte.

INAUGURATION SALLE CRI DU PERRON

Un nouveau souffle pour la culture à Saint-Nicolas !

Après une longue période de travaux de rénovation, la salle culturelle Cri du Perron a rouvert ses portes en septembre dernier.

Une nouvelle entrée et une cafétéria toute rénovée permettant d'organiser de petits spectacles plus intimistes.

Le rideau s'est levé sur une



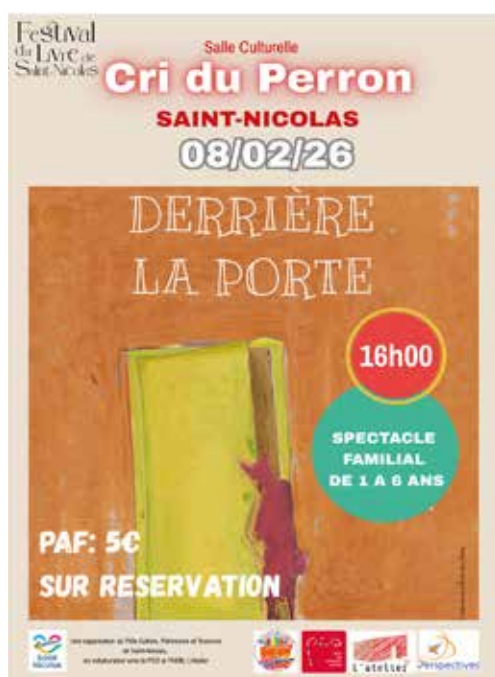
nouvelle aventure pour cet espace dédié à la culture.

Nous vous proposons une programmation riche et diversifiée tout au long de l'année, faite de spectacles, de concerts et de moments de rire, et ce, à des tarifs les plus bas possibles.

N'hésitez pas à nous rendre visite sur les réseaux sociaux pour avoir toutes les informations.

Au plaisir de vous rencontrer pour un chouette moment de partage !





FUREUR DE LIRE 2025

Le 19 octobre dernier, les bibliothèques ont participé à la « Fureur de Lire ». Une présentation d'une sélection des nouveautés de la rentrée littéraire a été proposée, suivie d'un moment de partage entre participants de leurs lectures "coups de cœur" du moment. Le tout, autour d'un petit-déjeuner. Un moment tout en convivialité !



L'ENVIRONNEMENT

DES TROTTOIRS ET DES TERRAINS PROPRES ET ACCUEILLANTS : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

À Saint-Nicolas, chaque citoyen est tenu de veiller à la propreté et à l'entretien de son habitation et de ses abords immédiats. Le Règlement général de Police communal prévoit des dispositions claires afin de garantir des rues sûres, agréables et esthétiques pour tous.

Entretien des trottoirs et des caniveaux

- Chaque riverain, qu'il soit propriétaire ou locataire, doit balayer, désherber et garder propres le trottoir et le caniveau situés devant son habitation, et ce, sur **toute la longueur de sa propriété**.
- Il est strictement interdit de laisser des boues, gravats, déchets ou tout autre matériau sur la voie publique, y compris sur le trottoir. Tout dépôt, quelle qu'en soit la nature, doit être enlevé immédiatement.



- En période de gel, il est interdit de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique, afin de prévenir tout risque de verglas et d'accident.
- En cas de chute de neige ou de formation de verglas, les riverains sont tenus de dégager le trottoir situé devant leur habitation afin de garantir un passage sécurisé pour les piétons. Dans les immeubles accueillant plusieurs ménages, les occupants sont solidairement responsables de ce déneigement.



Gestion des conteneurs à déchets

- Les récipients destinés à la collecte des déchets doivent être placés en bord de chaussée, soit contre la façade de l'habitation, soit en limite de propriété.
- Ils doivent être sortis au plus tôt la veille du jour de la collecte à 19h00 et au plus tard à 05h00 le jour même de la collecte.
- Ils ne peuvent en aucun cas gêner ou entraver la circulation des usagers de la voie publique.
- Les conteneurs doivent être rentrés le jour de la collecte à 20h00 au plus tard.



Entretien des haies et plantations

La végétation implantée sur votre propriété doit être entretenue conformément aux règles suivantes :

- Les branches des arbres ne peuvent déborder sur le trottoir ou la chaussée (elles doivent se trouver à 4 mètres de hauteur minimum).
- Aucune végétation ne peut masquer la signalisation, perturber l'éclairage public ni entraver les câbles électriques.
- Les haies situées en bordure des routes ne peuvent dépasser 1,40 m lorsqu'elles gênent la visibilité.



Entretien de la maison et de ses abords

- Le terrain ainsi que la façade de votre habitation doivent être entretenus de manière à ne pas porter préjudice aux voisins ni compromettre à l'esthétique du quartier.
- Les herbes doivent être tondues ou fauchées au minimum une fois par an.



- **Sont Interdits :** les dépôts de matières malodorantes, humidité, les déchets dans les cours ou jardins.



Les sanctions en cas de manquement

- Une **amende administrative pouvant s'élever jusqu'à 500 €** peut être prononcée (175 € pour les mineurs de plus de 14 ans).
- Après avertissement resté sans suite, **la commune peut réaliser les travaux aux frais du contrevenant.** Ces frais comprennent le matériel, la main d'œuvre et 15% des frais administratifs.

En résumé : maintenir un trottoir propre, désherbé et déneigé, veiller à la taille des haies, dégager les câbles et entretenir maison et jardin constitue non seulement le respect de la réglementation en vigueur mais contribue également à rendre notre commune plus belle et plus sûre pour tous.

COLLECTES DES DÉCHETS EN PORTE-À-PORTE : RÉGLEMENTATION ET INFORMATIONS DIVERSES**Sorties des conteneurs, papiers-cartons et PMC**

Les camions de collecte sont susceptibles de collecter vos déchets le jour de collecte entre 6h00 et 18h00. Vos conteneurs, sacs d'exception, vos papiers-cartons et sacs PMC devront être déposés devant votre domicile le jour précédant la collecte **à partir de 19 heures** ou le jour de la collecte **avant 5 heures**. Les conteneurs doivent être rentrés **au plus tard à 20 heures, qu'ils soient vidés ou pas**.

L'horaire de passage habituel peut être avancé ou retardé suite aux conditions météorologiques, à une panne de camion, à des travaux ou à tout autre imprévu. Ne vous inquiétez dès lors pas en cours de journée si vos déchets n'ont pas été collectés à l'heure habituelle.

Si vous suivez ces conseils mais constatez en fin de journée que vos déchets n'ont néanmoins pas été collectés, il est possible que la fraction n'ait pas été vue par le chauffeur (véhicule garé devant par exemple). Dans ce cas, nous vous invitons à rentrer vos conteneurs, PMC et papiers-cartons et à les ressortir lors de la collecte suivante.

Si cependant la rue entière n'est pas collectée, nous vous invitons à prendre contact avec l'intercommunale **INTRADEL au 04/240.74.74**, dès le lendemain 8h, ou via le **formulaire de réclamations de collecte en porte-à-porte** en ligne sur www.intradel.be

Ces petits conseils sont dispensés à la population dans un souci de respect du maintien de la propreté publique et dans le but d'éviter un charroi de camions supplémentaire sur nos routes (« rattrapage » des collectes).

Calendrier INTRADEL

Véritable compagnon du quotidien, votre calendrier de collecte vous aide à vous souvenir :

- Des jours de collecte des déchets organiques et résiduels, papiers-cartons et sacs PMC ;
- Des informations et contacts relatifs à la collecte des encombrants, déchets verts et sapins de Noël ;
- De l'horaire des Recyparcs ;

Le calendrier pour l'année 2026 vous sera distribué par la poste dans votre boîte aux lettres courant du mois de décembre. Si début janvier vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez contacter le service de l'Environnement par mail environnement@saint-nicolas.be ou par téléphone au 04/234.71.84.

A partir de février et les mois suivants, les calendriers seront disponibles à l'accueil de l'Administration communale de Saint-Nicolas, rue de l'Hôtel Communal 63 à 4420 Saint-Nicolas et sur demande, au service de l'Environnement, rue Lamay 122B à 4420 Saint-Nicolas.

Les surveillants de collecte

Vous les avez peut-être déjà croisés dans la rue, mais savez-vous en quoi consiste leur travail ?



REFUS DE COLLECTE

NON VIDANGÉ

Le contenu de votre conteneur vert n'est pas conforme

ERREUR(S) DE TRI CONSTATÉE(S)

- ☐ Déchets résiduels
- ☐ Sacs non biodégradables
Un sac biodégradable comporte ce logo : 
- ☐ Textile
- ☐ PMC / emballages
- ☐ Autres :

Les déchets organiques sont transformés en compost et utilisés dans l'agriculture. Les déchets non conformes doivent être placés dans votre conteneur noir. Un courrier, accompagné d'un guide de tri vous sera envoyé prochainement.

infos

Intradel 04 240 74 74
intradel@intradel.be

Ils sont chargés de vérifier la qualité de tri des déchets organiques (conteneur vert), des PMC et des papiers-cartons. S'ils constatent des erreurs de tri, un accroche conteneur rouge ou noir est apposé sur le conteneur vert.

Ces contrôles permettent à Intradel de maintenir une bonne qualité du tri afin de garantir le recyclage des différentes matières (production d'un engrais de qualité pour les sols agricoles, et en produisant du biogaz qui sera transformé en électricité pour les organiques par exemple).

Les surveillants de collecte conseillent et répondent aux questions des citoyens en ce qui concerne le tri, et également la gestion des conteneurs à puce. Par ailleurs, ils s'assurent que les collectes se déroulent correctement.

Afin de favoriser la mobilité douce, les surveillants de collecte se déplacent en grande partie en vélo. Cela leur permet aussi de circuler dans toutes les voiries, même les plus étroites. Ils sont ainsi également plus proches de la population.

Moins de temps dans votre cuisine
Plus de temps pour vos proches

Notre livre de recettes anti gaspi ! 

Guide Batch Cooking gratuit *



Découvrez le livre gratuit pour vous lancer dans le batchcooking !

*Plus d'informations concernant les modalités de distribution sur intradel.be



UN ANIMAL PERDU ? TROUVÉ OU MALTRAITÉ ? SIGNEZ-LE !

La commune de Saint-Nicolas a signé une convention avec l'application Animal Search pour offrir à tous ses citoyens l'accès gratuit à la version premium.

ANIMAL SEARCH APP, LA PLATEFORME DE CENTRALISATION DE SIGNALEMENT D'ANIMAUX TROUVÉS ET PERDUS.

Cette application gratuite pour smartphone et Iphone permet de signaler tout animal égaré, blessé ou décédé aperçu sur la voie publique grâce à des photos géolocalisées. Pour garantir une prise en charge rapide des animaux perdus, cette plateforme de centralisation facilite le contact entre utilisateurs, vétérinaires, refuges et services communaux de voirie proches du lieu où l'animal a été localisé.

La version premium offre de nombreux avantages aux citoyens :

- Notifications d'alertes en cas d'annonces concomitantes (via les numéros de puce, bagues, boucles d'oreilles ...). Elles permettent donc aux utilisateurs de se contacter ;
- Pré-enregistrement de son animal (fiche signalétique et photo) ;
- Le citoyen peut demander à être alerté si un signalement semblable à son animal perdu est encodé dans l'application.





FRELON ASIATIQUE : comment l'identifier et réagir efficacement ?

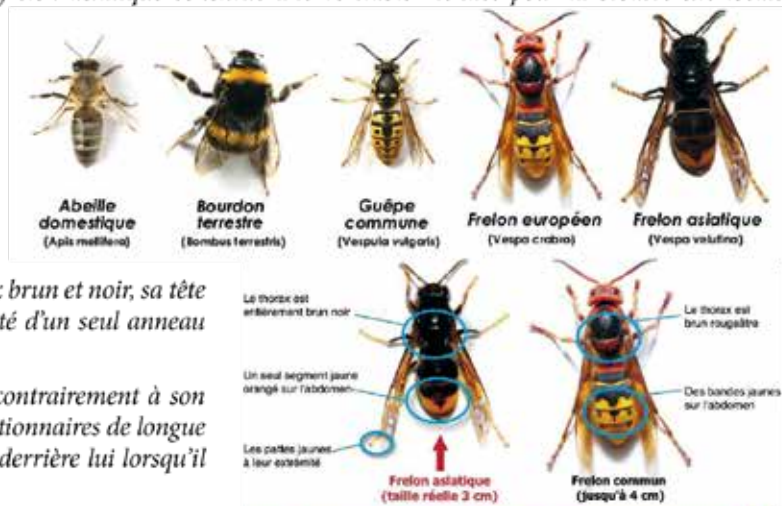
Présent en Belgique depuis 2010, et fortement observé sur notre entité en 2025, le frelon asiatique (*Vespa Velutina*) est une espèce invasive qui connaît une expansion rapide. Un nid produit environ 500 reines fondatrices, et une population de frelons peut être multipliée par 10 d'une année à l'autre.

Avec peu de prédateurs naturels chez nous, ce frelon s'attaque à de nombreux insectes, notamment les abeilles dont il est très friand. A ce titre, le frelon asiatique constitue une véritable menace pour la biodiversité locale.

1. Reconnaître le frelon asiatique

Le frelon asiatique est un insecte de la famille des hyménoptères, reconnaissable à plusieurs caractéristiques.

- Il est plus grand et plus bruyant qu'une guêpe, mais plus petit et d'aspect plus sombre que le frelon européen ;
- Il se distingue de ce dernier par son thorax brun et noir, sa tête orange au front noir et son abdomen doté d'un seul anneau orangé ;
- Il se différencie aussi par son agilité et, contrairement à son cousin européen, peut réaliser des vols stationnaires de longue durée, ses longues pattes jaunes trainant derrière lui lorsqu'il se déplace.



A savoir : le frelon asiatique est une espèce diurne qui cesse toute activité durant la nuit (contrairement à son cousin européen). Il n'y a donc pas de risque de l'attirer chez vous par la lumière nocturne.

2. Identifier un nid de frelons asiatiques

Le frelon asiatique suit un cycle de vie annuel. Deux types de nids vont se succéder au cours de l'année :



• Le nid primaire

Dès les premiers jours de beau temps (février-mars), la reine fondatrice fabrique, seule, un nid primaire. Ce nid a la taille d'une balle de golf ou de tennis, est de forme arrondie et dispose d'une seule ouverture basale. La reine commence alors sa ponte : des ouvrières apparaissent peu à peu. Selon sa position, la colonie peut agrandir considérablement ce nid jusqu'à la fin de l'été ou se déplacer là où elles pourront construire un nouveau nid, plus grand, un nid secondaire.

Le nid primaire est toujours situé à l'abri des intempéries (abri de jardin, corniche, nichoir pour oiseau, etc.) et souvent à hauteur d'homme. Il peut facilement être confondu avec un nid d'hyménoptères indigènes tels que les guêpes sociales et le frelon européen.

• Le nid secondaire

A partir du mois de juin, durant l'été et l'automne, les

ouvrières construisent un nid secondaire plus grand, pouvant mesurer 1 m de haut et 80 cm de diamètre et abriter plusieurs milliers d'individus.

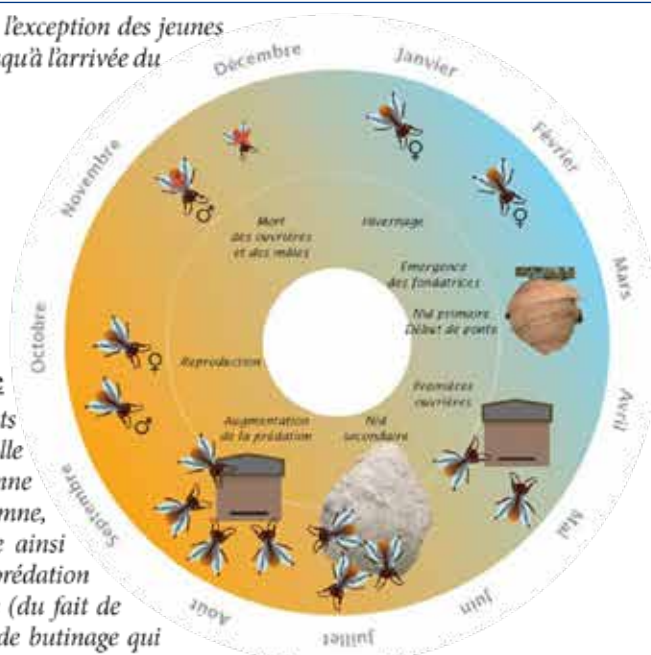
Construit à base de cellulose, le nid secondaire se distingue par sa forme sphérique, assemblant de larges écailles de papier concentriques, striées de beige et de brun et disposant d'une petite ouverture latérale (moins de 4 cm), contrairement au nid du frelon européen dont l'ouverture est large et située à la base.

Le nid secondaire est le plus souvent situé en hauteur, en pleine lumière, comme à la cime des arbres. Néanmoins, en zone urbaine, de nombreux nids peuvent être retrouvés à hauteur d'homme, au ras-du-sol, dans une haie ou contre un bâtiment, dans des greniers ou des espaces vides sous toiture.



En hiver, à partir de décembre, la colonie entière meurt à l'exception des jeunes reines fondatrices qui abandonnent le nid pour hiverner jusqu'à l'arrivée du printemps prochain.

A savoir : un nid abandonné n'est jamais réutilisé l'année suivante : un nid repéré en hiver est donc inactif et par conséquent inoffensif. Sa détection reste néanmoins importante car elle permet d'identifier une zone d'intérêt pour le piégeage des reines au printemps suivant.



3. Impact sur la filière apicole et moyens de lutte

Le frelon asiatique représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur et notamment pour l'abeille domestique. Les ruchers constituent pour lui une bonne ressource alimentaire, surtout en fin d'été et durant l'automne, lorsque sa colonie est en plein développement. Il exerce ainsi sur les populations d'abeilles une action directe (due à la prédation et au stress qu'il occasionne devant la ruche) et indirecte (du fait de la diminution de la fréquence des sorties voire de l'arrêt de butinage qui engendrent un affaiblissement des colonies pouvant aller jusqu'à la mortalité). Les conséquences économiques et environnementales sur l'apiculture sont donc importantes.

En 2023, le Gouvernement wallon a opté pour une nouvelle stratégie de gestion de l'espèce, basée sur une aide spécifique au secteur apicole et une rationalisation des interventions. Concrètement, elle vise à la recherche et la destruction des nids primaires et la neutralisation des nids secondaires représentant une menace avérée pour la santé humaine ou l'activité apicole. La volonté régionale n'étant plus de neutraliser systématiquement les nids, la décision de détruire ou non des nids découverts revient au propriétaire du terrain sur lequel se trouve le nid. Plus d'informations sur : <https://www.beewallonie.be/neutralisation-des-nids-qui-intervient/>

4. Des frelons asiatiques dans votre jardin ?

• Vous voyez un ou deux frelons isolés ?

Pas d'inquiétude : cela ne signifie pas forcément qu'un nid est à proximité. Le frelon asiatique peut voler jusqu'à 3 kilomètres autour de son nid pour chercher de la nourriture.

• Vous observez plusieurs frelons régulièrement ou bien vous repérez un nid ?

Dans ce cas, nous vous invitons à contacter le service de l'Environnement et du Bien-être animal (**rue Lamay 122B 4420 Saint-Nicolas – 04/234.71.84 environnement@saint-nicolas.be**). Votre signalement permettra à la commune de cartographier les lieux où le frelon asiatique est observé et, au besoin, de prendre les mesures de sécurité nécessaires.

• Ce qu'il ne faut pas faire

- Ne tentez jamais de détruire un nid par vous-même. Cela représente un risque réel de piqûres multiples, surtout en fin d'été lorsque la colonie est nombreuse ;
- N'essayez pas de boucher l'entrée du nid : les frelons deviendraient alors très agressifs ;
- N'utilisez pas d'insecticides grand public : ils sont souvent inefficaces, engendrent une pollution inutile et peuvent aggraver la situation.

5. Que faire en cas de piqûre de frelon asiatique ?

Dans la plupart des cas, une seule piqûre de frelon asiatique est bénigne (tout comme une piqûre de guêpe). Le risque pour la santé existe principalement en cas d'attaque simultanée d'un groupe de frelons ou en cas d'allergie.

• En cas de piqûre unique, sans signe de gravité

- Nettoyez soigneusement la zone avec de l'eau et du savon ;
- Appliquez du froid (glaçon dans un linge propre) pour calmer la douleur et réduire l'inflammation ;
- Restez attentif à l'évolution des symptômes pendant plusieurs heures.

• En cas de piqûres multiples

Même si vous n'êtes pas allergique, consultez rapidement un médecin ou appelez les services de secours (112).



La stérilisation de mon chat remboursée?



La Commune de Saint-Nicolas met à disposition des **chèques vétérinaires** pour aider les **personnes précarisées** à financer la stérilisation de leur **chat** domestique

Montant de l'aide : 50€ pour les mâles - 75€ pour les femelles

Comment ça marche ?

- ✓ Je fais la demande dans les 3 mois suivant l'intervention vétérinaire
- ✓ Je complète **le formulaire** (disponible en ligne sur le site de l'Administration communale ou en version papier au service de l'Environnement et du Bien-être animal) et **je répons aux conditions énoncées par celui-ci**
- ✓ Je renvoie le formulaire complété par e-mail à bien-etre.animal@saint-nicolas.be ou je le dépose en mains propres au service de l'Environnement et du Bien-être animal

Avec le soutien de la



Wallonie

Service de l'Environnement et du Bien-être animal



04/234.71.84



122b Rue Lamay 4420 Saint-Nicolas



Saint-Nicolas

Ed. resp. : service Environnement - Administration Communale de Saint-Nicolas, rue de l'Hôtel Communal n°63 4420 Saint-Nicolas - Ne pas jeter sur la voie publique



LE SOCIAL

S.I.V.S

Le Service d'Inclusion et de Valorisation Sociale des personnes porteuses d'un handicap est un projet soutenu par l'AVIQ (Agence pour une vie de qualité).

Public cible :

- Personne avec reconnaissance AVIQ qui veulent vivre de manière autonome;
- Personne avec des difficultés importantes d'autonomie et qui souhaite avec l'aide du service développer certaines compétences lui permettant d'atteindre son projet.

Objectifs :

Les objectifs de notre service sont de permettre, au bénéficiaire porteur d'un handicap, de :

- Trouver sur la commune de Saint-Nicolas ou commune avoisinante un lieu de résidence correspondant à leurs besoins (autonomie, sécurité, ...);
- Travailler sur son autonomie ainsi que son maintien ;
- S'inscrire durablement et utilement dans des activités de « cohésion sociale » sur sa commune ;
- Disposer d'un encadrement et de la mise en place d'un réseau de services d'aide et de soins, de qualité et de proximité ;
- Bénéficier d'un réseau de personnes ressources de proximité.

La finalité :

- Fournir une formule de logement adapté aux besoins de la personne ;
- Faire participer les bénéficiaires aux différentes activités organisées à proximité de leur lieu de vie.

Que proposons-nous ?

- L'aide à la recherche d'un logement privé à louer ou à acheter, adapté aux besoins de la personne ;
- L'aide à l'installation et au maintien dans le logement ;
- La création d'un réseau de personnes et/ou services d'aide et de soins autour du bénéficiaire ;
- L'intégration du bénéficiaire dans son quartier ;
- Un système de location-achat pour le mobilier ;
- Des avances pour les cautions locatives et le 1er mois de loyer ;
- L'organisation d'activités d'inclusion sociale diversifiées ;
- La mise à disposition d'un logement de dépannage ;
- L'identification et valorisation des compétences utiles du bénéficiaire

Contact:

Angélique Mattlet, éducatrice spécialisée 04/254.71.27 - angelique.mattlet@saint-nicolas.be

Christian Thyron, Assistant Social 04/254.71.96 – christian.thyron@saint-nicolas.be

Uniquement sur rendez-vous

Activités du SIVS :

Au cours du mois d'août 2025, nos bénéficiaires ont eu l'occasion de participer à plusieurs activités aussi variées qu'enrichissantes. Parmi celles-ci, un atelier consacré à l'entretien des espaces verts leur a permis de développer des compétences pratiques et utiles. Une sortie au parc Forestia, à Theux, a également marqué les esprits : une belle randonnée de plus de 3 kilomètres à la découverte de la faune locale, en pleine nature.

L'année scolaire à venir s'annonce tout aussi dynamique. Plusieurs activités sont déjà prévues : une visite de station d'épuration, des séances de sensibilisation et de prévention, ainsi que des ateliers collectifs axés sur le développement de l'autonomie.



Nous aurons également le plaisir d'accueillir, une fois encore, Infor-Famille pour des animations EVRAS (Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle), ainsi que d'autres intervenants extérieurs qui viendront compléter cette offre d'activités formatives et citoyennes.



Permanences Sociales

Les assistantes sociales reçoivent à raison de 3 fois par semaine sans rendez-vous et se rendent également au domicile des personnes à mobilité réduite pour toutes démarches concernant les pensions, les allocations pour personnes porteuses d'un handicap, les différents avantages sociaux...

Les jours de permanences sont les suivants :

Lundi et jeudi de 9h00 à 11h00

Mardi de 14h00 à 16h00

Permanences SPF

Le Service Social du SPF Sécurité Sociale (Direction Générale Personnes Handicapées), en collaboration avec le Service Social Communal, organise des permanences afin d'informer les personnes présentant un handicap et leurs proches sur leurs droits (aides qui peuvent être octroyées, renseignements administratifs, interventions financières, questions précises sur leur dossier...).

Les permanences se tiennent à l'Administration Communale (3^{ème} étage)

les 2^{èmes} mardis du mois de 9h00 à 11h30.

Pour tout renseignement : 04/254.20.66

Taxi Social

Depuis quelques années, notre service social possède un véhicule adapté aux PMR et permet la prise en charge de quatre passagers et de deux chaises roulantes.

Ce transport est destiné aux personnes pensionnées et/ou handicapées en priorité pour les rendez-vous médicaux (médecin, kiné, examen médical...).

Le Taxi Social assure également les déplacements pour d'autres nécessités de la vie quotidienne telles que les courses ou encore les démarches administratives.



Renseignements et prises de rendez-vous : 04/254.71.95

Congratulations à la centenaire

Le 27 août 2025, nous avons eu le plaisir de célébrer les 100 ans de Marie-Louise BUCHIN, affectueusement surnommée Milly. Née le 27 août 1925, elle est l'aînée d'une fratrie de quatre sœurs.

Elle a consacré sa vie à sa famille, à l'enseignement (elle était institutrice) et à la vie associative en général.

Dotée d'un fort sens de la famille, Milly aimait les retrouvailles du dimanche, les longues discussions entre sœurs, les balades hebdomadaires avec ses voisins, les « Noël » et les rencontres entre marcheurs. Son goût pour la marche, le lien familial et son engagement bénévole sont autant de facettes de sa belle personnalité.

Milly a rejoint la Résidence Springuel il y a quelques années et elle y a trouvé un environnement chaleureux qu'elle apprécie particulièrement. À 100 ans, elle garde son autonomie, son appétit pour les bons moments et ne manque pas de savourer, de temps à autre, un petit verre de vin à la cafétéria.

Nous lui souhaitons la continuité d'une douce vie.



Banquets des Pensionnés

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir d'organiser nos traditionnels banquets des pensionnés. Ces moments chaleureux sont devenus un rendez-vous attendu par de nombreux aînés, heureux de se retrouver dans une ambiance festive et conviviale autour d'un bon repas préparé par le traiteur Stassart.

Entre animations musicales, plats savoureux et éclats de rire, ces banquets ont une nouvelle fois prouvé qu'à Saint-Nicolas, la solidarité intergénérationnelle et la convivialité sont bien plus que des mots : ce sont des valeurs que nous entretenons au quotidien.



Un grand merci à tous les participants, aux bénévoles et aux services communaux qui ont œuvré à la réussite de ces événements.

Vivement l'année prochaine !

Après-midi dansantes pour les pensionnés

Le Service Social Communal a repris les après-midi dansantes pour les personnes pensionnées.

Ces activités, se déroulent à la Salle

Culturelle de Tilleur les 4^{èmes} jeudis du mois et remportent un énorme succès.

L'animation musicale est assurée par Alain Music.



Les bénévoles ou personnes pensionnées de la commune qui souhaiteraient nous rejoindre dans l'organisation sont les bienvenus pour assurer le meilleur service à un public grandissant.



Infos et réservations au 04/254.20.66

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les après-midis dansantes en 2026

Quand ?
22/01 - 26/02 - 26/03 - 23/04 - 28/05 - 25/06 - 22/10 - 26/11

Dés 14h Jusqu'à 18h

Où ?
Salle Culturelle de Tilleur - Rue Ferdinand Nicolay 663, Saint-Nicolas

Informations prix & inscriptions : 04/254.20.66

Editeur responsable : Commune de Saint-Nicolas
Rue de l'Hôtel Communal 63 - 4420 SAINT-NICOLAS



CONFÉRENCES SANTÉ.

Le 6 novembre dernier a eu lieu une conférence santé particulièrement enrichissante, animée par Daniel Gramme, sur le thème des maux du quotidien.

Avec clarté, bienveillance et une touche d'humour, Daniel Gramme a su captiver les invités en abordant des sujets concrets qui concernent chacun d'entre nous : douleurs articulaires, fatigue chronique, cholestérol...

La conférence s'est conclue dans la convivialité autour d'un goûter



partagé, permettant à chacun de prolonger les discussions dans une ambiance chaleureuse. Un grand merci à Daniel Gramme pour son intervention de qualité, ainsi qu'à toutes les

personnes présentes pour leur participation enthousiaste.

La prochaine conférence aura pour thème « La prévention des chutes » et sera donnée par Nicole Renier, Infirmière en chef du service gériatrie de la Clinique André Renard, le 12 février 2026.



Le Lagon Bleu

8,90 €

Le plat

1,20 €

La soupe

Livraison de repas à domicile

Depuis **30 ans**, la **qualité** et la **sécurité** constituent les piliers du contrat de **confiance**.

Nos menus sont élaborés sous les conseils d'une **diététicienne-nutritionniste** pour garantir tant un équilibre nutritionnel qu'un plaisir gustatif.

Le menu consiste en une **variété de plats** qui changent tous les mois. Nous adaptons les repas en fonction de vos envies et de votre **régime alimentaire**.

Le choix de nos fournisseurs se dirige principalement vers les **locaux**, les **régionaux**. Le **circuit court** est également adapté lors des achats par notre service administratif.

10 rue du Progrès,
4821 Andrimont
Belgique
Tél. : 087/44.52.93
info@lelagonbleu.be
www.lelagonbleu.be





Notre service est plus qu'une livraison,
c'est un rendez-vous.



LES SPORTS

LE SERVICE DES SPORTS PROPOSE DES COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR LES SENIORS

A Montegnée :

Hall Omnisports de la rue Pasteur (Hall en travaux au mois de décembre).

Tous les mercredis de 10h00 à 11h00.

A Montegnée :

Salle de fitness rue Paul Janson.

Tous les mardis et les vendredis de 10h30 à 11h45.

Venez nombreux participer à ce programme de gymnastique adaptée, dispensé par un professeur d'éducation physique.

Renseignements : Service des Sports : 04/254.71.39.

VACANCES SPORTIVES .

Participez aux vacances sportives organisées par le service des Sports. Chaque année, les vacances sportives accueillent plus de 150 enfants par session !

Dès 3 ans, et répartis par groupe d'âge, les participants partent à la découverte d'une série d'activités sportives diversifiées. A côté des classiques comme le basket, le hand-ball, la psychomotricité ou la natation, on trouve des sports plus inhabituels comme le tennis, l'unihoc, l'escalade, le tchoukball, le kinball ou le V.T.T. et le ski de fond en saison.

Lors de chaque stage, le dernier jour, un petit déjeuner et un souvenir sont offerts à tous les participants.

Les prochaines vacances sportives auront lieu :

Carnaval 2026 : du 16/02 au 20/02/26 / Printemps 2026 : du 27/04 au 30/04/26

Renseignements et inscriptions : Service des Sports : 04/254.71.39.

LES CENTRES DE PLEIN AIR

Durant la période de vacances estivales, le service des sports a organisé des centres de plein air (plaines de jeux).

Deux sites accueillent les enfants selon leur âge, dans les installations de l'école primaire de la Coopération (6 à 12 ans) et de l'école maternelles de la Coopération (3 à 5 ans).

Des activités diversifiées et ludiques ont été proposées, notamment des excursions au Monde Sauvage, au préhistomuseum Ramioul, au mont Mosan, à la Maison des Terrils, une ferme pédagogique, à Forestia et une sortie piscine hebdomadaire.

Durant la période de vacances estivales, le service des sports organisera des centres de plein air (plaines de jeux).

Deux sites accueilleront les enfants selon leur âge, dans les installations de l'école primaire de la Coopération (6 à 12 ans) et de l'école maternelles de la Coopération (3 à 5 ans).

Ils fonctionneront de 9h30 à 16h30, avec des garderies dès 8h00 pour le matin et jusqu'à 17h00 pour l'après midi.

Des activités diversifiées et ludiques seront proposées, notamment l'ASBL la petite ferme de Roloux (animation poules et abeilles)

On citera également parmi les activités, des excursions au Monde Sauvage, à la ferme pédagogique, au préhistomuseum Ramioul, au mont Mosan, à la Maison des Terrils, à Forestia et une sortie piscine hebdomadaire.

**Les prochaines Plaines de jeux auront lieu au printemps
du 27 avril au 8 mai 2026 et en été du 6 juillet au 21 août 2026.**

Lors de l'inscription, la participation aux frais sera de 10 €.

Une collation sera distribuée à chaque enfant tous les jours.



Pour vos petites réceptions :

La salle de Buraufosse, située rue du Stade à Tilleur, est prévue pour 90 personnes assises. Elle est équipée d'une cuisine professionnelle électrique, frigos, congélateur, micro-onde, fours électriques et d'un bar avec pompes à bière.

Salle « Cop » rue du Stade à Tilleur



Prix de la location: 300,00 €

Renseignements : Service des Sports 04/254.71.39

Sportissimo le 7 juin 2026

Journée désormais incontournable, Sportissimo aura lieu **le dimanche 7 juin de 12h à 18H.**

La plaine extérieure du hall Pasteur accueillera de nombreux châteaux gonflables pour petits et grands (circuit de go-kart, pyramide, safari...), du grimage, magiciens, théâtre de marionnette et les balades à poney.

Nous assisterons à des démonstrations de G.R.S., d'arts martiaux, de gymnastique et de kick boxing.

Une petite restauration sera proposée par le Comité de quartier du Pansy.

De nombreuses initiations sportives seront proposées à l'intérieur du hall omnisports (kick boxing, judo, ju-jitsu, escalade, tennis de table, gymnastique rythmique sportive, gymnastique sportive, les " Minibulles " psychomotricité ...).

JE MARCHE POUR MA FORME

JE MARCHE POUR MA FORME est un programme de mise en condition physique par la marche à pied.

La marche active est un sport d'endurance qui se pratique à un rythme plus soutenu que la marche quotidienne.

Elle permet de travailler plus intensément la fréquence cardiaque, le souffle et pratiquement tous les muscles du corps.

Deux sessions par an d'une durée de 12 semaines chacune sont organisées par le Service des Sports de Saint-Nicolas les lundis et mercredis à 19h au départ du site du Bonnet dans un premier temps et par la suite au départ de différents endroits afin de varier les parcours.

Les séances durent plus ou moins 1h15.

Plusieurs animateurs brevetés vous accompagnent dans la poursuite de votre objectif qui est d'améliorer votre condition physique, le tout dans une ambiance conviviale et décontractée.

Au terme des 12 semaines de l'activité, une centaine de kilomètres sont avalés par nos marcheurs pour au final réaliser un brevet de 10km sur une durée d'1h45 environ.

Chaque session se clôture par la remise d'un diplôme, suivi du verre de l'amitié et d'un repas; le tout dans une ambiance amicale.

La session automne de JE MARCHE POUR MA FORME à Saint-Nicolas a débuté le lundi 08 septembre dernier pour se terminer le 30 novembre.

Les nouveaux participants entourés par nos fidèles marcheurs ont parcouru les rues de Saint-Nicolas en

découvrant, pour la plupart, des sentiers et passages méconnus.

Une nouvelle session printemps 2026 débutera en mars (date à définir)

C'est reparti pour 12 semaines de marche tous les lundis et mercredis à 19h00 sur le site du Bonnet dans un premier temps et par la suite départs de la Maison des Terrils, Cointe ou la place des Marronniers...

JE COURS POUR MA FORME

Je cours pour ma forme est un programme de **mise en condition physique par la course à pied**.



Il s'étale sur 12 semaines, au rythme de 3 entraînements par semaine :

- 2 entraînements encadrés par des animateurs brevetés qui vous aideront à atteindre votre objectif : 5-10 ou 12 km
- 1 entraînement libre à votre convenance

Inutile d'être un athlète olympique, le programme ne vise ni le chrono, ni la compétition.

L'objectif principal est de prendre plaisir à pratiquer une activité sportive bonne pour la santé, le tout dans une ambiance conviviale et en groupe.

Vous voulez **vous remettre en forme** et vous avez plus de 12 ans ? Ce programme est fait pour vous !

3 sections vous sont proposées :

0-5 km : amener le participant à courir environ 5 km ou 40 minutes sans s'arrêter.

Motivation : reprise d'une activité physique. - Prérequis : aucun, il ne faut pas savoir courir.

5-10km : amener le participant à courir environ 10 km ou 60 minutes sans s'arrêter.

Motivation : améliorer sa condition. - Prérequis : savoir courir +/- 5 km

7-12km : amener le participant à courir environ 12 km ou 70 minutes sans s'arrêter

Motivation : améliorer sa condition - Prérequis : savoir courir +/- 8 km

La session automne de JE COURS POUR MA FORME à Saint-Nicolas a débuté le mardi 09 septembre dernier pour se terminer le 30 novembre.

Au terme des 12 semaines du programme, nos participants ont passé un brevet. Chaque session se clôture par la remise d'un diplôme, suivi du verre de l'amitié et d'un repas; le tout dans une ambiance amicale.

Une nouvelle session printemps 2026 débutera en mars (date à définir)

C'est reparti pour 12 semaines de course tous les mardis et jeudis à 19h00 sur le site du Bonnet.

CORDONNERIE

François & fils

Depuis
1976

● Cordonnerie : Travaux en tout genre ● Maroquinerie : Grand choix de sacs et portefeuilles... ● Clés en tout genre, cylindres de porte, cadenas... ● Plaques d'immatriculation ● Piles ● Bracelets de montres ● Gravures en tout genre, sur plexi, alu, verre et plastique ● Fabrication de timbres en caoutchouc ● Plaques funéraires ● Personnalisation de tout type d'objet ●

**TOUTES LES GRAVURES
SONT RÉALISÉES PAR
NOS SOINS**

**IMPRESSIONS SUR
T-SHIRT**



Rue Saint-Nicolas, 399 - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.226.89.82



Audrey Hofman
Échevine



Retour aux sources

Retour aux sources de la vie humaine et sauvage pour nos élèves de l'école d'Angleur. Découverte du mode de vie des hommes qui ont découvert des éléments/méthodes essentiel(le)s comme le feu, la chasse et la cueillette.



Tout cela s'est clôturé par une magnifique exposition de la P1 à la P6 sur le thème de la nature et qui reprenait des observations faites durant les activités vécues en classe et en dehors durant toute l'année scolaire.



Visite à la bibliothèque



"Ce lundi 15 septembre, les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} années primaire de l'école de la rue d'Angleur se sont rendus à la bibliothèque communale des Botresses. Ils ont participé à une animation relative à la lecture d'un album. Ils ont eu l'occasion également de découvrir et explorer de nombreux ouvrages littéraires. Ils ont pu rapporter un livre chacun en classe afin d'approfondir leur lecture. Quel bonheur pour ces petits lecteurs en herbe!"



CHEVROLET

GARAGE DI FEDE

INDÉPENDANT CHEVROLET & SUZUKI
VENTE - ACHAT

CARROSSERIE TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE TOUTES MARQUES

Chaussée De Gaulle, 15 - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.263.10.86 / info@difede.be



ÉCOLE SAINT-DOMINIQUE

Des ateliers verticaux en maternelle : apprendre et grandir ensemble

À l'école maternelle, la curiosité et l'envie d'apprendre des enfants se nourrissent avant tout par l'expérimentation et le partage. C'est dans cet esprit que les enseignants de maternelle de l'école Saint-Dominique ont mis en place 3 après-midi par semaine, des ateliers verticaux, une organisation pédagogique originale et stimulante.

Concrètement, les ateliers verticaux rassemblent des enfants de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} maternelle, mélangés dans de petits groupes.

Loin du fonctionnement classique par classe, cette formule permet aux plus jeunes de bénéficier de l'aide et de l'exemple de leurs aînés, tandis que les plus grands développent leurs compétences en guidant et en encourageant les plus petits.

Ces ateliers abordent des domaines variés : arts plastiques, motricité, jeux mathématiques, cuisine, jardinage, expériences scientifiques, ou encore activités autour du langage. Les enfants circulent ainsi dans différents espaces de l'école, découvrant des activités nouvelles et des adultes différents.

Les bénéfices sont nombreux : ce sont de véritables moments de coopération, d'autonomie et de complicité. Ils permettent à chaque enfant de grandir à son rythme, tout en se sentant entouré et valorisé dans le groupe.

L'ambiance est joyeuse, animée, parfois un peu bruyante... mais c'est le bruit des rires, des échanges et des découvertes partagées.

Une belle façon de rappeler que l'école, c'est aussi – et surtout – un lieu où l'on apprend ensemble, dans la bonne humeur.

Envie de nous rejoindre ? Ecole Saint-Dominique 04/226.02.41 – direction@stdo.be



ÉCOLE SAINT-LAMBERT

Ecole Saint-Lambert

ECOLE FAMILIALE DE 2,5 ANS À 12 ANS
EQUIPE DYNAMIQUE

- Fournitures scolaires gratuites jusqu'à la 3^{ème} primaire.
- Gymnastique, sports pour toutes les classes de primaire.
- Psychomotricité à l'école maternelle.
- Cours d'éveil aux langues de la 1^{ère} maternelle à la 2^{ème} primaire.
- Cours d'anglais de la 3^{ème} à la 6^{ème}.
- Le numérique à l'école : utilisation de Chromebooks en 5^{ème} et 6^{ème} primaire, tablettes, tableau interactif dans toutes les classes.
- Initiation à l'école du dehors dans un cadre verdoyant.
- Garderie gratuite du matin (dès 7h15) et du soir (jusqu'à 17h).

UNE ÉCOLE QUI BOUGE

VERS NOTRE SITE INTERNET

Tel : 04/263.41.52
Adresse : Rue Thierbise, 64
4420 Montegnée
Facebook : Saintlambert4420



IVOZELEC

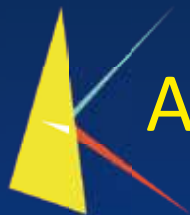
S.A.

**MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
VENTE EN GROS
ET AUX PARTICULIERS**

Heures d'ouverture

du lundi au vendredi 8h à 12h et de 13h à 17h30
Le samedi 8h30 à 12h

**91, Chaussée d'Ivoz - 4400 IVOZ-RAMET
Tél. : 04.336.69.27 / Fax : 04.336.99.07**



Académie de Saint-Nicolas

Danse - Musique - Théâtre

COULEURS DU MONDE



Samedi 6 décembre 2025 - 19h00

Salle Culturelle CRI DU PERRON

24, Place Cri du Perron - 4420 Saint-Nicolas

PAF : 10 €



Province
de Liège
Cultu'e



LE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LE COMMERCE LOCAL

IMPORTANT

Pour chaque nouvelle ouverture de commerce, le futur commerçant doit absolument passer par le service du développement économique. Il en va de son intérêt afin d'être en ordre avec les différents documents de mise en conformité.

A l'ouverture du commerce, une publicité est diffusée gratuitement une fois dans le bulletin communal ainsi que sur le facebook du service

Afin de remettre à jour nos listings, nous demandons aux commerçants de prendre contact avec notre service au 04/252.98.90 ou par mail commerce@saint-nicolas.be

MARCHE GOURMANDE

Le 14 septembre dernier, le Comité de Quartier du Pansy en collaboration avec le service du Développement économique a organisé sa 4ème Marche Gourmande à Saint-Nicolas.

Une journée classée sous le signe de la bonne humeur, la découverte de produits proposés par nos commerçants locaux dans une ambiance chaleureuse, le tout sous un soleil magnifique.

Au cours d'une balade d'une dizaine de kilomètres sur l'entité de Saint-Nicolas les 150 participants ont pu déguster les produits suivants :

- Un petit déjeuner viennoiseries proposé par la « Boulangeries Troisfontaine »
- Une animation suivie d'une dégustation de miel par « Le Rucher du Gosson »
- Une présentation du projet « Sénégal » par la Maison de jeunes de Saint-Nicolas avec une dégustation d'un jus de bissap préparé par leurs soins
- Un apéritif Grec proposé par « Le Pharos »
- Une délicieuse fondue parmesan maison « Le Piazza »
- Un savoureux « boulet frites » maison chez « Cromptire »
- Une dégustation de bière locale « Small Street Beer »
- Une salade de fruits frais offerte par le commerce « Yenipinar »
- Et pour terminer en beauté, une liqueur proposée par « Le Pharos ».

Le Service du Développement économique tient à remercier toutes les personnes qui ont rendu ce magnifique évènement possible et tout particulièrement la piscine DYNAMO pour leur accueil dans cet endroit splendide et leur disponibilité, le Comité de Quartier du Pansy, les encadrants bénévoles, la Régie des quartiers, le service des Travaux ainsi que la Maison des Terrils qui répond toujours présente à chacune de nos activités.

Un immense merci également à tous les commerçants pour leur travail mais aussi pour leur générosité. En effet, grâce à eux, 1525 euros ont pu être récoltés au profit du projet Sénégal pour la Maison de Jeunes de Saint-Nicolas.

Le Bol D'or – Coiffure Bellavia– IMS Market – Le Télégraphe – Salon V-Style – Idée K-DO – Au Bon Pli – Juste Sandra – Salon Le Local – Un instant pour soi – Low Coiffure – La Picardie – Maroc Phone – Coiffure Louisa – Taverne le Central 5 – Superette Youyou – Piscine Dynamo – Ets Crespin – Boutique Ceylan – Au Bon Poil – Garage Di Fede – Euro Carrelage – Cromptire – Le Piazza- Librairie Nathalie – La Maison du Kebab – Kara Market- Chez Saba – Fleuriste Ropet – La Miellomanie – The Friterie – La Primavera – Boulangerie Troisfontaine- Boulangerie Campanella – Loredana Travel – Boutique Ceylan- IGG Immo -



MARCHE GOURMANDE suite



MARCHE DE NOEL 2025

**Le service du Développement économique organise son 15^{ème} Marché de Noël
à la Maison des Terrils du 18 au 21 décembre**

Le service du Développement économique a le plaisir d'organiser le 15^{ème} marché de Noël typiquement Saint-Niclausien.

Une dizaine d'exposants seront au rendez-vous et auront le plaisir de vous accueillir dans une ambiance festive.

Animations et produits de bouche divers et variés pour le plaisir des petits comme des grands.

Grâce au soutien logistique et financier communal et aux personnalités entrepreneuriales et dynamiques des tenanciers, les visiteurs pourront passer d'agréables moments de rencontre et d'échange.

Programme

Ouverture des chalets :

- **Jeudi 18 décembre de 16h00 à 22h00 – Dj Sergent**
- **Vendredi 19 décembre de 16h00 à 01h00 – Orkess 16**
- **Samedi 20 décembre de 14h00 à 01h00 Dj Daddy k – Beba Storm – DJ Codino**
- **Dimanche 21 décembre de 14h00 à 20h00 – Après-midi famille (personnages et chanteuse Disney, sculpteur de ballons, grimage,...)**



Soutenons le Commerce Local

Le Service du Développement économique vous souhaite d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année.

Si vous souhaitez faire un cadeau à vos proches à l'occasion de celles-ci, vous trouverez la liste complète des commerçants de notre commune sur le site de l'Administration Communale de Saint-Nicolas : www.saint-nicolas.be.

Le service tient à remercier tous les commerçants de l'entité.

A l'année prochaine !

Le Pharos : Une Histoire de Famille et de Saveurs.

Niché au cœur de Saint-Nicolas, « Le Pharos » est bien plus qu'un simple restaurant, c'est une véritable institution familiale qui régale les gourmands depuis maintenant 50 ans. De père en fils, la tradition culinaire s'y transmet avec passion et authenticité, et c'est aujourd'hui le plus jeune des fils Christo, épaulé par sa compagne Séverine, qui tient fermement les rênes de l'établissement.

Une cuisine généreuse et conviviale.



Au Pharos, on cultive l'amour des plats copieux, savoureux et faits maison. Ici, la viande est reine, travaillée avec soin et servie dans des assiettes aussi généreuses que gourmandes. Le rapport qualité-prix, particulièrement apprécié de la clientèle fidèle, fait du lieu une adresse de choix pour une pause déjeuner ou un dîner entre amis.

Chaque midi, un plat du jour ainsi qu'un lunch sont proposés à déguster sur place ou à emporter. Pour les commandes à emporter, il est conseillé de réserver avant 11h afin de garantir fraîcheur et disponibilité.

Un service chaleureux, comme à la maison.

Ce qui fait aussi le charme du Pharos, c'est son accueil familial et sans prétention. Le sourire est toujours au rendez-vous, et l'on s'y sent un peu comme chez soi. Pour preuve, le pousse-café offert systématiquement par la maison, un petit geste qui en

dit long sur l'esprit du lieu.

Un lieu de fête et de partage.

Envie de marquer un événement particulier ? Le Pharos peut être entièrement privatisé pour vos soirées, anniversaires, communions ou réunions de famille. L'ambiance y est idéale pour partager un bon repas dans une atmosphère chaleureuse et décontractée.

Et pour les fêtes de fin d'année, le restaurant sera exceptionnellement ouvert pour le réveillon du Nouvel An, avec la possibilité de manger à la carte, une belle occasion de découvrir ou redécouvrir les spécialités maison.

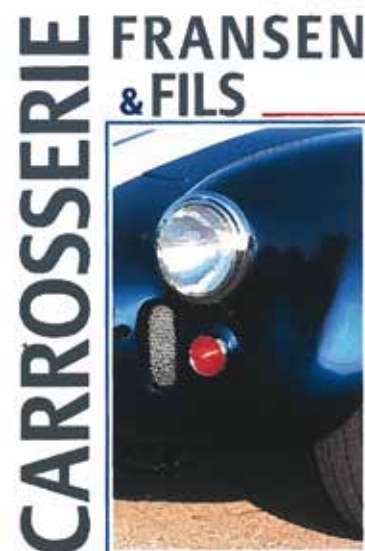
A vos réservations ! - Adresse : rue de Tilleur 6 – 4420 Saint-Nicolas

Horaire :

- **Lundi : Fermé**
- **Mardi : 12 :00 – 14 :00**
- **Mercredi : 12 :00 – 14 :00**
- **Jeudi : 12 : 00 – 14 :00 et 18 :00 – 22 :00**
- **Vendredi 12 :00 – 14 :00 et 18 :00 – 22 :30**
- **Samedi : 18 :00 – 22 :30**
- **Dimanche : Fermé**

Téléphone : 0495/19.62.37 ou 0472/13.64.86.

Facebook : Le Pharos



**CARROSSERIE TOUTES MARQUES
AGRÉÉ TOUTES COMPAGNIES**
info@carrosseriefransenliege.be

© 04 226 62 70
Rue A. Renson, 104 - 4420 St-Nicolas



L'EMPLOI

Le Service Communal de l'Emploi en collaboration avec
La Mirel ASBL et le Plan de Cohésion Sociale



ESPACE EMPLOI

Rédaction de CV

Lettre de motivation

Coaching individuel

Aide à la recherche d'emploi

Aide à la recherche de formation

Orientation / Réorientation
professionnelle

CONTACTS & RDV

Administration communale de Saint-Nicolas - Rue de l'Hôtel Communal 63 4420 Saint-Nicolas
3ème étage

Uniquement sur rendez-vous

Françoise **CLAESSENS**

0495/94.80.90

espace.emploi@saint-nicolas.be

Demandeurs d'emploi

Plus de 25ans.

Jonathan **OLIVIERI**

0470/60.51.89

jonathan.olivieri@saint-nicolas.be

Public 18/25

« NEETS »

(Jeune sans emploi, sans formation, plus
aux études).

Avec le soutien financier de la Wallonie

Nicolas **FAUCONNIER**

0472/08.47.97

nicolas.fauconnier@mirelasbl.be

Conditions MIREL

Maximum d'études CESI
(secondaires inférieures)

Maximum d'études CESS
(secondaires supérieures).

Demandeurs d'emploi possédant
24 mois d'inactivité durant les
derniers 36 mois



Editeur Responsable: Administration Communale de Saint-Nicolas - Rue de l'Hôtel Communal 63 4420 Saint-Nicolas

IGG
IMMOBILIER
— L'IMMOBILIER AUTREMENT —

Nous recherchons
des nouveaux

BIENS

à mettre sous le
SAPIN
de nos clients

PEB
PEB OFFERT
EN CAS DE VENTE

VENDUS RÉCEMMENT SUR LA COMMUNE
DE SAINT NICOLAS



ACHAT - VENTE - LOCATION



TÉL : 0489 84 99 99



IGG immobilier



igg_immobilier

www.igg.immo

IGG IMMO SRL AGENCE AGRÉE IPI 509884

LES SÉPULTURES

« Avant de faire valoir ses droits, il est bon de se remémorer ses devoirs ».

Depuis ce 1^{er} février 2025, les cimetières de la commune de Saint-Nicolas sont fermés la nuit. Nous avons ajusté l'horaire afin de permettre aux citoyens de se rendre au cimetière plus longtemps. Cette mesure répond à une demande insistante des citoyens, dans le but premier d'assurer une meilleure protection contre le vol et le vandalisme aux sépultures familiales.

Horaire d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Le week-end et les jours fériés de 9h à 17h.

L'entretien des tombes !

La période dite « raisonnable » d'après Toussaint pour retirer les fleurs fanées des tombes étant terminée, le citoyen est prié d'effectuer sans plus tarder l'enlèvement des montages/plantes/fleurs périmées des concessions familiales.

A charge de la commune :

- La gestion globale, la surveillance, la gestion de l'accès et des travaux.
- L'entretien de l'espace compris entre les tombes, sauf exception.
- La gestion végétale et le désherbage des espaces minéralisés.
- Les concessions non renouvelées, une fois l'échéance passée ou reconnues en état d'abandon.
- La gestion des zones non-encore affectées.

A charge des familles ou ayants droit

- L'entretien de concessions privées, en ce compris le nettoyage de la sépulture, son fleurissement, le retrait de la végétation non désirée, la réparation des monuments, ...

En cas de défaut d'entretien de la concession, voire de constat d'abandon ou de risque pour la sécurité ou la salubrité publique, suivant l'avis du service des Sépultures, le Conseil Communal mettra fin au droit des concessions si la remise en parfait état n'est pas effectuée endéans le délai imposé.

Le renouvellement d'une concession à perpétuité est gratuit, il peut être effectué par toute personne intéressée qui s'engage à l'entretenir.



Disponibilités d'emplacements au cimetière de Montegnée

Le cimetière de Montegnée met à disposition de la population des emplacements totalement réaffectés. En cas de décès d'un proche, n'hésitez pas à demander une concession dans ce cimetière.

Reprise des sépultures : vigilance absolue !

La période d'exhumations commence : soyez attentifs aux panneaux affichant un défaut d'entretien ou l'expiration d'une concession. Sans réaction des ayants droit, au terme d'une année complète, la sépulture sera récupérée par la commune dans le respect de la législation en la matière et du respect dû aux défunts.

Premier job d'étudiant

Pour la première année, un étudiant a souhaité œuvrer à l'amélioration de l'état de nos cimetières. Durant 3 semaines, Noah a effectué un travail remarquable. Intégré dans l'équipe des fossoyeurs, il a pu démontrer que oui, les jeunes ont un potentiel incroyable. Nos plus sincèrement remerciements à Noah pour son travail.

Travaux en cours ou terminés

- Rénovation de bacs à déchets dans les cimetières.
- Rénovation complète d'espace « columbariums » au cimetière de Saint-Nicolas et au cimetière de Tilleur.
- Réaménagement en cours de l'aire de dispersion du cimetière de Bonne Fortune.
- Prise en charge de petites zones à l'abandon.
- Rénovation de monuments historiques.





LES TRAVAUX

Un été-automne 2025 placé sous le signe du renouveau et du confort

Le service Travaux a été sur tous les fronts ces derniers mois ! De nombreux projets ont été menés ou lancés, avec un triple objectif : moderniser les infrastructures, améliorer l'efficacité énergétique et renforcer le confort des habitants.

Des lieux de vie modernisés

- À Montegnée, la nouvelle entrée de la salle culturelle « Cri du Perron » ainsi que le réaménagement de la cafétéria ont été inaugurés le 24 septembre. Plus accessibles et accueillants, ces espaces renforcent la convivialité et le dynamisme du quartier.



- La salle de gym et l'école "Tout va bien" disposent désormais d'une nouvelle toiture rénoverée et isolée, un investissement qui améliore le confort intérieur tout en réduisant les pertes énergétiques.

Des chantiers structurants en cours

- Le hall omnisport est en pleine transformation : rénovation de la toiture, remplacement des châssis et installation d'un système de ventilation performant. Ces travaux prolongeront la durée de vie du bâtiment tout en diminuant sa consommation d'énergie.
- Les écoles maternelles "Tout va bien" et "Espérance" ont entamé l'isolation de leurs enveloppes extérieures, un pas décisif vers des bâtiments plus durables et plus confortables pour les enfants.



Voirie et mobilité : des projets d'envergure en exécution

- Le parking Pasteur a été finalisé et inauguré officiellement le 8 octobre dernier, offrant une meilleure organisation et davantage de confort aux usagers.



- La rue Buraufosse fait l'objet d'une réfection complète, avec travaux sur l'égouttage et le réseau d'eau courante, ainsi qu'un nouvel aménagement.

- Dans la rue de l'Indépendance, un chantier de chemisage des égouts et de réaménagement est en cours, indispensable pour remplacer des infrastructures devenues trop vétustes.



- La rue au Cailloux, particulièrement dégradée, est-elle aussi en chantier. Elle sera transformée en zone de rencontre, favorisant les mobilités douces et la convivialité du quartier.



Un travail quotidien et essentiel

Au-delà des grands chantiers visibles, il ne faut pas oublier le travail perpétuel réalisé par nos ouvriers pour la maintenance des bâtiments communaux : écoles, administration, salles culturelles, infrastructures sportives, mais aussi pour l'entretien régulier de nos voiries. Ces interventions, parfois discrètes mais toujours indispensables, garantissent la sécurité, le confort et la qualité de vie de l'ensemble des habitants. Leur engagement quotidien constitue un pilier essentiel du bon fonctionnement de la commune.



CPAS ET SERVICE SOCIAL

Ce 10 juillet, le CPAS a eu le plaisir d'organiser une sortie exceptionnelle avec un groupe de jeunes de notre commune. Direction Bruxelles pour une

journée riche en découvertes et en émerveillement !

Au programme : une immersion colorée et pleine de magie à Mundo Pixar, où chacun a pu replonger dans l'univers des films d'animation qui ont marqué plusieurs générations. Les sourires et les yeux pétillants en disaient long sur le plaisir ressenti.

La journée s'est poursuivie avec la découverte de deux symboles incontournables de notre capitale : l'Atomium, véritable chef-d'œuvre architectural, et Mini-Europe, qui a permis aux jeunes de voyager à travers tout le continent en seulement quelques pas.

Tout s'est déroulé dans une ambiance conviviale et détendue. Rires, échanges, curiosité et bonne humeur étaient au rendez-vous. Les participants garderont longtemps en mémoire cette sortie qui, au-delà des visites, a renforcé les liens entre eux et permis de partager de beaux moments collectifs.

Le CPAS se réjouit du succès de cette activité et remercie tous ceux qui ont contribué à la rendre possible.



VOTRE ALLOCATION DE CHÔMAGE PREND FIN ?

Vous venez de recevoir une lettre de l'ONEM vous indiquant la date à laquelle votre allocation de chômage prend fin → Votre allocation prendra fin quelques mois après la réception de cette lettre.

Vous avez des questions concernant cette lettre ?

Contactez l'ONEM, votre syndicat ou la CAPAC.

Vos allocations de chômage ont pris fin :

- Vous êtes sans emploi et vos revenus sont insuffisants ? Rendez-vous au CPAS de votre commune afin d'introduire une demande. Le CPAS examinera si vous êtes dans les conditions afin d'obtenir un revenu d'intégration.
- Tant que vous percevez des allocations de chômage, le CPAS ne peut pas décider si vous avez droit à un revenu d'intégration.

ATTENTION : Toutes les personnes exclues du chômage n'auront pas droit à l'aide du CPAS.

Plus d'informations dans votre CPAS.

Permanences : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h30.

RÉSIDENCE SPRINGUEL-HELLIN

Ce 27 août, Madame Buchin Marie-Louise ancienne institutrice a fêté ses 100 ans. Elle a été mise à l'honneur par ses proches ainsi que par Madame la Bourgmestre et Monsieur le Président. Elle a apprécié ce moment convivial où un gâteau a été partagé pour l'occasion.



Les résidents ont embarqué dans le nouveau tram de Liège qui leur a ravivé des souvenirs mais ont pu également redécouvrir la nouvelle cité Ardente. Lors de cette belle journée, nous avons profité d'un petit verre en terrasse.

Lors d'une après-midi à la Maison des Terrils, les résidents ont bénéficié d'une visite guidée relatant l'ancienne activité minière mais aussi du développement de la faune et la flore tout autour du terril.



Durant tout l'été, la Maison de repos est restée active en proposant les activités comme : journée espagnole, visite du glacier et de la ferme la Grange Vadrouille, construction de petites jardinières et bien plus encore...
Lavoir et Petite boutique



Le CPAS de Saint-Nicolas, vous présente son **Entreprise d'Economie Sociale**,

2 services, 2 adresses :

- **Notre Salon lavoir**, rue de l'Enseignement 9/3 à 4420 Saint-Nicolas 04/233.17.40
- **Notre Boutique de seconde main**, rue Ferdinand Nicolay 664 à 4420 Saint-Nicolas 04/233.77.20



Poussez la porte de notre boutique et venez vivre la mode autrement...

Des nouveautés vous sont proposées chaque semaine.

Nous vous recevons **le lundi et jeudi de 8h30 à 16h30** et **le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 16h30** sans interruption, rue Ferdinand Nicolay 664.

Les dépôts se font uniquement sur rendez-vous les lundis et jeudis, n'hésitez pas à contacter nos conseillères au 04/233.77.20.

Les articles qui entrent en boutique sont choisis méticuleusement. Nous vous proposons un large

choix et de la qualité à petits prix.

Nous vous rappelons que le linge

- Doit être en parfait état ;
- Doit être lavé et repassé (sans tâches, ni trous) ;
- Doit toujours être à la mode.

Vos vêtements ne vous plaisent plus, envie de faire du neuf dans votre garde-robe... Mais vous ne savez que faire de votre précédente collection

...

« Pensez malin, pensez à notre boutique de seconde main »

Les vêtements que les uns ne portent plus, font parfois le bonheur des autres !

Rejoignez-nous sur Facebook et découvrez nos nouveautés



Le repassage pour vous est une corvée, pour nous c'est un métier !

Notre lavoir est là pour vous aider.

Lavé, repassé, plié...il ne reste plus qu'à le ranger.

Exemple : 6 chemises longues manches pour 8,00 € (repassage)



TRAVAIL EFFECTUÉ	CAPACITÉ MACHINES	TARIF	
Lessive - séchage et pliage du linge	De 5 kgs à 7 kgs	6,00 €	
Idem	Moins de 5 kgs	4,50 €	
Repassage	Particuliers	9,00 €/h	
	Habitants de St-Nicolas	8,00 €/h	
	Collectivités	6,00 €/h	
	OMNIO BIM	4,50 €/h	
Nettoyage couette	Tout public	1 pers. : 10,00 €	
		2 pers. : 15,00 €	
Livraison à domicile	Tout public	2,60 €	



Omer Kose
Échevin



MAISON DE JEUNE « L'ATELIER »

*Jeunes en route pour
le Sénégal – Un projet
d'échange solidaire et*

artistique

Depuis un an, un groupe de jeunes de la Maison de Jeunes prépare un projet unique : **en juillet 2026**, 10 jeunes belges partiront à la rencontre d'une dizaine de jeunes sénégalais pour vivre ensemble un séjour **d'échange interculturel**.

Au programme :

- Ateliers artistiques : rap, danse, théâtre, vidéo
- Actions citoyennes : fresque murale, aménagement d'une place publique avec du matériel de récupération
- Un événement culturel final, ouvert au village, avec spectacle et présentation des créations

Ce projet ambitieux mêle solidarité, **créativité et engagement citoyen**. Pour le rendre possible, les jeunes s'impliquent tout au long de l'année dans diverses actions de récolte de fonds.

Mais nous avons aussi besoin de **votre soutien** !

Vous pouvez contribuer, même symboliquement, en faisant un don sur le compte suivant :

BE46 0014 5661 3836

→ Chaque geste compte pour aider ces jeunes à réaliser cette belle aventure humaine et solidaire. Merci pour votre soutien !

À propos de la Maison de Jeunes

La Maison de Jeunes accueille principalement des jeunes de **12 à 26 ans**, sans discrimination, avec pour mission l'éducation, l'émancipation et le développement de la citoyenneté.

Implantée au cœur du quartier, elle permet aux jeunes d'exprimer ce qu'ils vivent, ce qu'ils souhaitent et ce qu'ils sont — ici, en Belgique, et au-delà.

La MJ **L'Atelier de Saint-Nicolas** est une **ASBL reconnue** par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Pour en savoir plus :

- Site web : mjatelier.be
- Facebook : L'Atelier Maison des Jeunes de Saint-Nicolas
- Instagram : [@mj_saint_nicolas](https://www.instagram.com/mj_saint_nicolas)
- Adresse : Rue Florent Joannès 96, 4420 Saint-Nicolas
- Téléphone : 0491/59.28.40
- Mail : asblatelier@gmail.com



Wallonie

LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Rue de l'Hôtel Communal 57 - 4420 Saint-Nicolas

Tel : 04/254.71.17 - E-mail: pcs@saint-nicolas.be

Facebook: Plan Cohésion Sociale Saint-Nicolas

Cheffe de Service : Véronique KOWALCZYK

Le PCS poursuit deux objectifs, à savoir réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous. Pour ce faire, **le PCS se décline en actions coordonnées** visant à améliorer la situation de la population par rapport à la cohésion sociale et aux **15 droits fondamentaux répartis en 7 axes** :

1. le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale
2. le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté
3. le droit à la santé
4. le droit à l'alimentation
5. le droit à l'épanouissement culturel, social et familial
6. le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication
7. le droit à la mobilité.

L'ATELIER WEB

Afin de lutter contre la fracture numérique, le PCS organise tous les **jeudis de 8h30 à 11h30** un atelier web (utilisation ordinateur, smartphone...) dans les locaux de la Maison de Quartier (Rue Florent Joannès 96).

Vous avez besoin d'aide concernant l'utilisation de votre GSM, votre ordinateur et/ou tablette ? Cet atelier est fait pour vous.

Inscription et renseignements 0479/97.00.63 (Antony Gagliano)
1h/rdv/personne / Service gratuit.

TECHNIQUES ET ACTIVITÉS POUR UN MIEUX ÊTRE

- Atelier de **Gymnastique douce**, stretching et relaxation

Par un renforcement musculaire progressif, des étirements et des techniques de relaxation variées, les séances visent à aider à éliminer stress, tensions musculaires et articulaires, et principalement à augmenter le bien-être.

L'atelier se veut également être un espace de découverte, de rencontres et de convivialité. Tous les trimestres, une journée Sortie femmes est organisée et proposée aux participantes.

Tarif : 5euros/an (assurance annuelle)

Renseignements : Danielle FORTEMPS (0470/60.07.12)

Lundi de 10h à 11h30 – Salle de gymnastique Ecole Van Belle à Tilleur

Mardi de 10h à 11h30 & Jeudi de 13h30 à 15h Hall Omnisport de Montegnée.

Diverses activités en lien avec ces ateliers sont également organisées : petit-déjeuner au féminin, goûter intelligent, sorties culturelles.

- Atelier « **Gym Zen** » :

Cette gym « ultra-douce » est basée sur l'exécution de mouvements accomplis en plénitude avec une prise de conscience du corps tout entier pour un réel bénéfice sur le bien-être. Elle peut être suivie sans restriction, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

Nous vous donnons rendez-vous tous les lundis de 14h à 15h30

à la salle de judo (rue des écoles n°15 – 4420 Saint-Nicolas)

Prix : 1€ par séance et 5€ de cotisation pour l'assurance annuelle

Renseignements au 04/254.71.17 ou au 0470/13.13.14 (Jeanine LIBERT)

- Atelier « **Les clés du bien-être** »

Découverte de diverses activités de gestion du stress : auto-massage, méditation, création artistique, pleine conscience, danse, relaxation

Chaque Jeudi 14h-15h30 ou 18h-19h30

Maison de Quartier Rue Florent Joannès 96

Renseignements et inscriptions : 0470/57.68.53 (Nathanaëlle Marlet)

TABLE DE CONVERSATION EN FRANÇAIS

Vous souhaitez améliorer votre pratique du français dans une ambiance conviviale ?

Nous organisons des tables de conversation ainsi que des activités ludiques et pratiques autour de la langue française.

Lundi & Mercredi de 9h à 12h - Rue du Stade 85 (Stade Buraufosse) - Infos et inscriptions : 0479/97.00.63



Omer Kose
Échevin

« MEUBLEZ-VOUS »

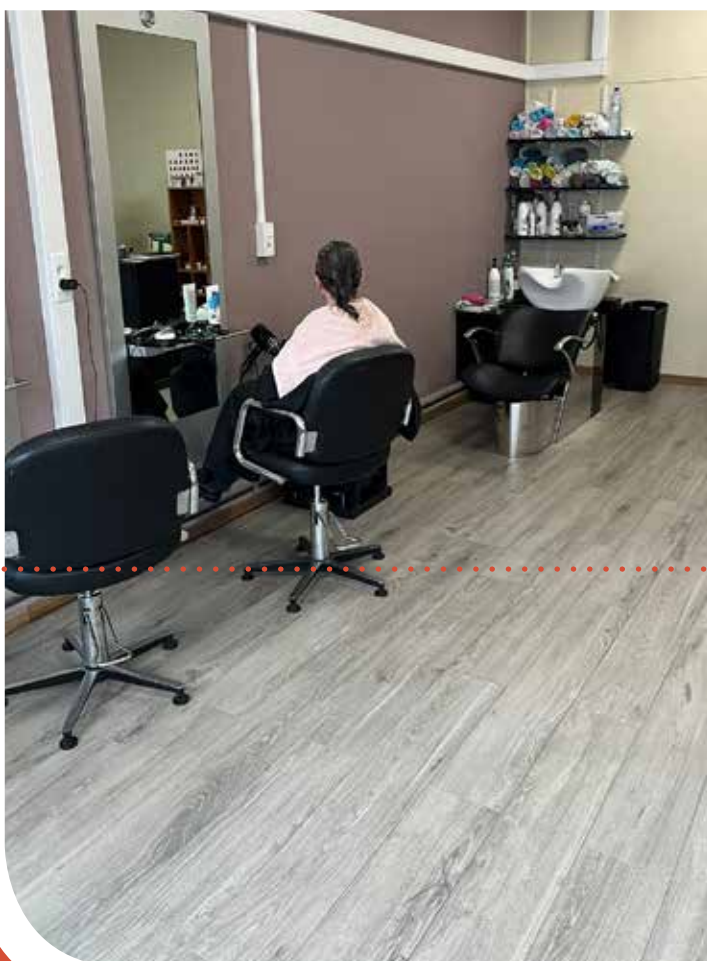
Vous avez des difficultés financières pour vous meubler, à acquérir des biens utiles pour votre logement ? En collaboration avec les Habitations sociales de Saint-Nicolas nous récupérons des meubles en bon état, des ustensiles de cuisine, de l'électroménager, des objets de décoration...

Concernant les dons, un état des lieux du mobilier sera réalisé par notre équipe à votre domicile. Seul celui en bon état pourra être accepté et distribué.

Vous souhaitez donner des meubles : 0468/42.22.37

Vous avez besoin de meubles : 0477/66.15.25

**Infos : Jonathan OLIVIERI & Samuel HAZÉE –
0477/66.15.25**



SALON DE COIFFURE SOCIAL

Rue Florent Joannès n°96 - 4420 Saint-Nicolas

Il a pour but de permettre aux personnes dans le besoin de s'octroyer un moment bien-être en améliorant l'estime de soi, la confiance en soi, en favorisant l'intégration socioprofessionnelle en soignant son image.

L'encadrement est effectué par une coiffeuse professionnelle et des travailleurs sociaux qui pourront également vous proposer par la suite un espace relooking et conseils en image.

Les conditions d'accès sont : toute personne vivant sur le territoire de Saint-Nicolas et bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale (RIS) et/ou d'une

aide sociale financière octroyée par le CPAS.

Il est important pour toutes personnes voulant bénéficier des services

de prendre rendez-vous au préalable avec Stefania Alaimo. Veuillez-vous munir d'une preuve de revenus et d'une composition de ménage.

Mardi et Jeudi : coiffure sociale de 8h30 à 17h. -

Mercredi de 8h30 à 12h30

1 Vendredi/2 de 8h30 à 12h30

Services	Coiffure	Prix
Services dames	Brushing	8,00 €
	Coupe + brushing	15,00 €
	Coupe + mise en plis	8,00 €
	Coloration complète + coupe + brushing	20,00 €
	Coloration racine + coloration + brushing	18,00 €
	Mèches + coupe + brushing	20,00 €
	Coloration + mèches + coupe + brushing	30,00 €
	Décoloration + coloration + coupe + brushing	30,00 €
	Coulage	10,00 €
	Chignon	10,00 à 15,00 €
Services hommes	Coupe homme	9,00 €
	Coupe tondeuse	7,00 €
Services enfants jusqu'à 16 ans	Coupe garçon	7,00 €
	Coupe fille	10,00 €

Pour toute information supplémentaire : 0471.85.56.85

PÉDICURIE SOCIALE

Les pieds sont les piliers du corps humain, mais trop souvent ils sont négligés.

Pourtant, tout notre corps repose sur nos pieds durant toute la journée! Saviez-vous que notre capacité à rester actif et mobile est directement liée à la santé de ceux-ci ?

Vous n'avez pas le temps ou vous ne savez pas comment faire pour prendre soin de vos pieds ?

La pédicure sociale est là !

L'encadrement est effectué par une pédicure professionnelle.

Les conditions d'accès sont :

- Vous bénéficiez du CPAS
- Vous fréquentez nos colis alimentaires?
- Vos revenus ne vous permettent pas de prendre soin de vos pieds douloureux et/ou abîmés?
- Vous résidez à Saint-Nicolas?

Il est important pour toute personne voulant bénéficier des services de prendre rendez-vous au préalable avec Stefania Alaimo.

Veillez-vous munir d'une preuve de revenus et d'une composition de ménage.

Inscriptions et renseignements au 04/254.71.17 ou 0471/85.56.85

PARTAGE DE COMPÉTENCES

Vous avez envie de partager vos compétences ou de venir découvrir celles des autres ? Arts, bricolage, nature, spécialités culinaires, ... Quelles qu'elles soient, elles sont les bienvenues ! Ce projet vous permet de présenter un atelier sur l'une de vos passions ou d'assister à un atelier animé par une personne passionnée.

Partage, découverte, valorisation, rencontre et bonne humeur sont les maîtres mots de ce projet !

Un jeudi par mois de 9h à 12h à la Maison de quartier rue Florent Joannès, 96.

Renseignements et inscriptions : Stefania ALAIMO ou Lidia FRINGUELINNI au 0471/85.56.85

RENFORCEMENT DE L'ESPACE EMPLOI.

Le Service communal de l'emploi aide toute personne domiciliée sur Saint-Nicolas dans sa recherche d'emploi et/ou de formation en proposant un coaching individualisé, de l'aide pour réaliser un CV et/ou une lettre de motivation. Le Plan de Cohésion Sociale renforce l'Espace Emploi à destination du public 18-25ans NEETS (jeune pas à l'emploi, pas en formation, plus à l'école).

RDV & CONTACT : Jonathan OLIVIERI - 0470/60.51.89 - jonathan.olivieri@saint-nicolas.be



COLIS ALIMENTAIRE

Le Plan de Cohésion Sociale renforce l'ASBL Saint-Joseph dans sa distribution de colis alimentaire en étant présent tous les 15 jours pour les distributions du mercredi et du vendredi mais également chaque mercredi pour collecter les dons du magasin Colruyt. Un accompagnement social peut également être proposé pour toute personne qui en fait la demande.

CONTACT : Stefania ALAIMO & Jonathan OLIVIERI - 0471/85.56.85

BESOIN D'ÉCOUTE, D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS VOS DÉMARCHES...

Le Plan de Cohésion Sociale organise plusieurs services

• GUICHET SOCIAL

Besoin d'aide ? D'informations ? D'une orientation ?

Lorsque les petits ou les grands soucis s'accumulent il est parfois difficile de s'y retrouver.

Le Guichet Social a pour vocation de prendre en charge gratuitement et dans le respect du secret professionnel toute demande d'aides sociales, soit en y répondant directement, soit en réorientant les personnes vers les services compétents.

Il s'agit d'un espace destiné à tous les citoyens et qui a pour but de les informer, les orienter et les accompagner dans leurs démarches les plus variées.

Le Guichet Social offre plusieurs services tels que :

- Information et orientation générale sur les services existants.
- Demande de renseignements sociaux divers.
- Ecoute et accompagnement social personnalisé et/ou orientation.
- Aide à la rédaction de courriers.
- Aide au remplissage de documents divers.
- Travail en réseau avec les services.

Contact et rendez-vous

**Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas : Stefania Alaimo
Rue de l'Hôtel Communal 57 4420 Saint-Nicolas. 0471/85.56.85**

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Espace d'écoute et de soutien psychologique gratuit pour les adultes à partir de 18 ans.

Papillon est un service de l'AIGS soutenu financièrement par le Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas (Service Public de Wallonie).

Service gratuit dans un climat bienveillant et respectueux.

Le lundi après-midi et toute la journée du mardi dans les locaux du Plan de Cohésion sociale.

Renseignements et prise de rendez-vous : Rodi YAGHI au 0493/40.33.11



MAISON DE QUARTIER DE ST-NICOLAS

La Maison de quartier est un lieu qui permet à la population de participer à des ateliers dans un climat convivial et ouvert à tous.

Les locaux sont situés dans le quartier du Pansy.

Rue Florent Joannès 96, 4420 St-Nicolas - 0479/97.00.63 – gaglianoantony@gmail.com

Coordination : Antony GAGLIANO

Atelier écriture poétique. Venez-vous amuser en jouant avec les mots, les sons et les jeux poétiques liés à la langue française. Découverte garantie ! Chaque Lundi de 13h à 16h. Nous proposons également des modules intergénérationnels en collaboration la Maison des Jeunes « L'ATELIER »

Boîte à livres. Une bibliothèque est à votre disposition si vous souhaitez donner une autre vie à vos

ouvrages. Venez déposer votre bouquin et repartez avec un autre !

Atelier Théâtre Improvisation – Techniques d'expression – Éveil corporel - Éloquence : un lundi sur 2 de 13h à 16h – GRATUIT.

Atelier Tricot Solidaire. Vous désirez tricoter, dans un cadre convivial, pour une bonne cause ? Alors, cet atelier est fait pour vous. Tous les jeudis de 8h30 à 11h30. 2€/ participation.

Le soutien scolaire solidaire : aide aux devoirs tous les lundis et jeudis de 16h à 18h – GRATUIT (Enfants entre 6 à 13 ans).

PERMANENCE ECRIVAIN PUBLIC :

Besoin d'aide pour rédiger ou comprendre un courrier, un document administratif ou privé ? Tous les mercredis une écrivaine publique vous reçoit sur rendez-vous à la Maison de quartier.

Service gratuit et confidentiel. Rendez-vous : 0479/97.00.63

Activités au sein du local de Tilleur (rue de l'Industrie, 18)

Atelier couture : tous les mercredis de 9h à 16h.

Atelier peinture : tous les mardis matins.

Renseignements : 0471/85.56.85 – Stefania Alaimo

COURS PERMIS THÉORIQUE

→ En collaboration avec @Auto-école Safety Driving nous organisons des cours pour l'obtention du permis de conduire théorique.

Nous proposons 12h00 de cours pour 40,00 € (manuel inclus)

INFOS au 0471/85.56.85

RETOUR SUR CERTAINES DE NOS ACTIVITÉS

→ Escapade bien-être à la mer

Séjour Bien-être du 1 au 3 Septembre à la Côte

Stretching, pêche à la crevette, exercices de dynamique de groupe, relaxation ainsi que de pleine conscience étaient au programme pour nos 51 participantes.



→ Été Solidaire 2025

34 jeunes ont pu connaître une première expérience de travail humainement enrichissante dans des domaines variés : jardinage, peinture, horeca, soutien à la communauté, petits travaux manuels, amélioration de l'espace public.

Nous souhaitons remercier l'ensemble de nos partenaires pour l'encadrement apporté durant cette quinzaine : le CIAJ AMO, le CPAS de Saint-Nicolas, L'Atelier Maison des Jeunes de Saint-Nicolas, La Cooperative EFT, Aux Saveurs Des Quartiers, La Régie des Quartiers de Saint-Nicolas.

→ Portraits de femmes 2025 – Vernissage

Le dimanche 29 Juin, dans le cadre de TERRILS EN FETE- Édition 2025 se tenait le vernissage de l'exposition Portraits de Femmes

30 femmes ayant participé à des ateliers sur l'estime de soi et la confiance en soi ont pu découvrir leurs portraits, clôture d'une aventure de plusieurs semaines !

Bravo mesdames !

L'exposition était accessible à la Maison des Terrils jusqu'au 13 juillet.





LA JEUNESSE

Rue de l'Hôtel Communal, 57 à 4420 Saint-Nicolas

Tel. : 04/254.71.17 - GSM : 0470/60.17.49

Email : jeunesse@saint-nicolas.be

Page Facebook : Service Jeunesse de Saint-Nicolas

Cheffe de service : Véronique KOWALCZYK

Educatrice Spécialisée : Sofia BUTTIGNOL

Educatrice Spécialisée : Lidia FRINGUELLINI

Service d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Nous proposons :

ESPACE D'ÉCOUTE

Pour les jeunes et les parents. Au sujet de toutes questions et/ou préoccupations vécues par les jeunes et/ou les parents. Accompagnement social et orientation.

N'hésitez pas à nous contacter pour prendre un rendez-vous.

STAGES

Durant les vacances scolaires, différents stages sont proposés aux enfants de 2,5 à 12 ans en collaboration avec divers partenaires : cirque, cuisine, musique, découverte scientifique, bien-être... Le prix par semaine est de 60,00 €, 50,00 € pour les familles nombreuses et 30€ pour les petits revenus.

Une garderie gratuite est toujours mise en place afin de permettre aux parents une plus grande flexibilité dans leur horaire.

Stage des congés d'automne :

Du **27/10/2025 au 31/10/2025** : « Kids Connected » animé par l'ASBL « Cap Sciences » pour des enfants âgés **de 8 à 12 ans**.

Stage des congés d'hiver :

Du **22/12/2025 au 24/12/2025** : « Activités de Noël » animé par le Service Jeunesse pour des enfants **de 6 à 12 ans**.

RENFORCEMENT PÉDAGOGIQUE

Si votre enfant présente des difficultés dans une ou plusieurs matières ou s'il veut simplement réviser ses cours avant la rentrée scolaire ou pendant l'année scolaire, des cours de renforcement pédagogique sont proposés à l'Athénée Royal Paul-Brusson.

Cette remise à niveau est destinée aux jeunes de la première à la sixième secondaire durant les vacances de détente et deux semaines en août.

FORMATION THÉORIQUE À LA CONDUITE AUTOMOBILE

En collaboration avec une auto-école, nous organisons une à trois fois par an des cours pour passer le permis de conduire théorique. Donc si tu as entre 17 et 26 ans et que tu habites sur la commune, viens franchir la première étape de ton indépendance. Cette formation est proposée au prix de 40 euros avec un manuel inclus.

COLLECTE DE JOUETS

Organisée une fois par an avant la Saint-Nicolas, la collecte de jouets est l'occasion parfaite de déposer vos jeux, jouets, livres ou peluches pour enfants en bon état et dont vous ne vous servez plus. Vos dons sont distribués à différentes associations de la commune afin de permettre aux enfants d'être gâtés pour les fêtes.

EVÈNEMENTS FESTIFS

Le Service Jeunesse, c'est aussi les traditionnels évènements tels qu'Halloween et la Saint-Nicolas en collaboration avec le Comité de quartier du Pansy et le Service du Commerce.

Ces évènements sont l'occasion de réunir les travailleurs et le public dans un cadre festif.

CONSEIL COMMUNAL DE LA JEUNESSE DE SAINT-NICOLAS

Tu as entre 12 et 16 ans, tu veux t'investir dans la commune ? Tu es domicilié(e) à Saint-Nicolas ou tu es domicilié(e) hors commune mais tu fréquentes un établissement scolaire ou un milieu associatif Saint-Clausien ? Tu as des idées et/ou des envies pour la commune et tu souhaites les réaliser ?

Alors rejoins le Conseil Communal de la Jeunesse de Saint-Nicolas !

Ce projet est organisé en partenariat avec la MJ L'Atelier et le CIAJ-AMO.

Contactez-nous pour plus de renseignements.

Consultez régulièrement notre page Facebook pour ne rien manquer !

Page Facebook : Service Jeunesse de Saint-Nicolas



Loredana Travel SRL

Agence de voyages



Loredana & Gio

Place Émile Vandervelde, 53c

4420 Montegnée

Tél. : 04/367.03.46

loredanatravel2@avitour.travel

Revendeur RTK TRAVEL et LUXAIRTOURS

« 30 ANS D'EXPERIENCE »

OPTIQUE Actuel



optique.actuel



Pour mieux voir en beauté

Claudine Mathieu

Gérante

Tél & Fax | +32 4 247 13 63

claudine@optique-actuel.be

www.optique-actuel.be

Heures d'ouvertures

Du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h15

et de 13h30 à 17h30

Fermé le samedi à 16h00

Fermé le lundi

Rue de la Résistance 9, 4420 Montegnée

CONFERENCES SOUPERS MAGIE DA THÉÂTRE MATCHS THÉÂTRE
SENIORS TOURNIS RENCONTRES DÉGUSTATION TOURNIS MAGIE
ENFANTS SOUPERS RENCONTRES ADULTES DANSE
EXPOS SOUPERS RENCONTRES HUMOUR
DANSE DÉGUSTATIONS CHANSONS ADULTES RENCONTRES EXPOS
THÉÂTRE CONFÉRENCES CONFÉRENCES
SENIORS ENFANTS

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES



Connaissez-vous l'ASBL Laméa ?

L'ancien Cercle du Lamay fêtera en 2026... ses **100 ans** !

Un siècle d'histoires, de vie de quartier, d'activités et surtout... de sourires.

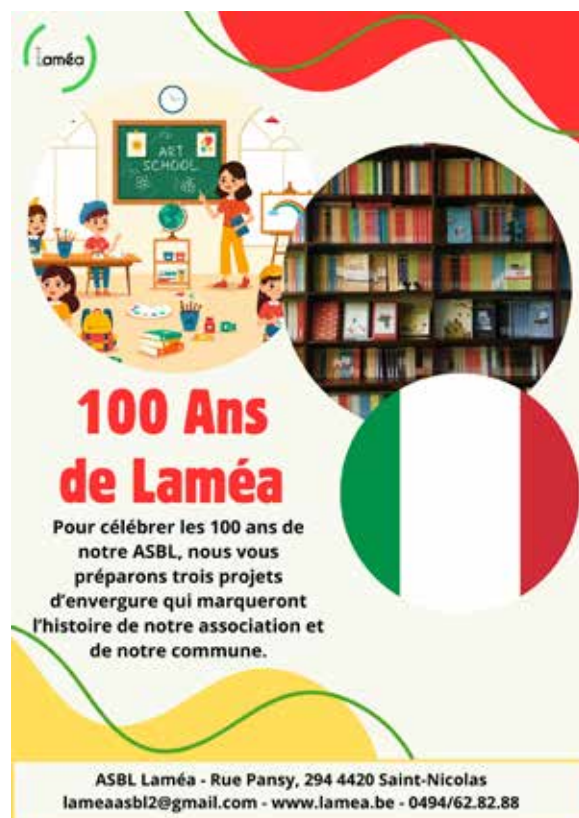
Pour célébrer cette belle année, notre équipe vous propose plusieurs événements tout au long de 2026 : une foire aux livres, une brocante, une exposition destinée aux jeunes, et bien d'autres encore.

Mais Laméa, ce sont aussi, toute l'année, des activités **gratuites et ouvertes à toutes et tous** : ateliers couture, ateliers créatifs, Tempor'elles, etc.

Et pour les enfants ? Notre école de devoirs et nos stages se poursuivent également durant toute l'année.

Enfin, sachez que nos locaux sont disponibles à la location.

Plus d'infos sur notre site internet ou via notre page Facebook !



LAMÉA - Rue Pansy 294, 4420 Saint-Nicolas - accès parking via Sentier du Homvent, 38

Tél : 0494/62.82.88 - lameaasbl2@gmail.com - www.lamea.be - Page Facebook : ASBL Lamea



SORALIA
Mouvement féministe et solidaire

SORALIA

section de Montegnée

Une nouvelle saison va débiter.

Nous avons retrouvé notre local, place Cri du Perron, le 8 octobre .

Nous nous réunissons à 14h chaque 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois et c'est un grand plaisir d'accueillir hommes et femmes, jeunes et plus âgés pour passer un après-midi convivial.

Pour 5€ de participation, vous assisterez à des conférences ludiques ou vous jouerez à la quine et vous dégusterez un goûter comprenant une pâtisserie et une boisson, entre amis ou connaissances.

PROGRAMMATION 2026

- 12/01 : QUINE
- 26/01 : conférence de Mr Thierry Jacquemin
- 02/02 : conférence Intradel, sous réserve de confirmation
- 23/02 : QUINE

- 09/03 : Les femmes : une longue marche vers la dignité et l'égalité par Mr Deleersnijder, à confirmer
- 23/03 : animation sur les femmes célèbres sous forme de jeu par Mr Hugues Ghenne
- 13/04 : QUINE
- 27/04 : La Riviera turque, par Mr Lavigne
- 09/05 : REPAS annuel
- 18/05 : Rome, la grandiose, par Mr Kokelberg
- 08/06 : Liège d'hier et d'aujourd'hui, par Mr Charlier
- 22/06 : QUINE

Le samedi 9 mai, n'oubliez pas notre dîner annuel offert à nos membres fidèles (payant pour les accompagnants et non membres).

Le comité :

Chantal Dalebroux, présidente GSM: 0497.44.12.50

Raymonde Bustin, secrétaire GSM:0496.50.19.33

Dany Joliet, trésorière

Emma Marsoulle, Denise Grégoire, Jeanine Jadot, José Jacquemart, membres



PATCHWORK

Décembre, mois féérique où nous sommes heureuse de sortir de nos armoires des décos de Noël en patchwork.

C'est avec plaisir que je vous présente les travaux réalisés à l'atelier où nous sommes toujours aussi enchantées de nos rencontres dans cet espace lumineux.

Rue Bureaufosse, 111 Saint-Nicolas

Nous avons une pensée particulière pour Jeanine Bechholz qui nous a quittées et nous manque par sa gentillesse et sa discrétion.

Nous ne l'oublierons pas.

Les quilteuses vous souhaitent à toutes et tous d'excellentes fêtes!



Présidente: Jeanine Lismont 04 226 84 88

Trésorière: Georgette Lismont 04 226 54 85

Secrétaire: Ginette Saenen 04 234 33 03



MAGIE L'ACADÉMIE L'ILLUSION

Le 8 novembre dernier, l'Académie l'Illusion a célébré ses 30 ans lors d'une soirée mémorable.

Le prochain rendez-vous est fixé au samedi 18 avril 2026, pour notre grand spectacle d'illusions.

Plus d'infos : www.illusion-magie.be





NET VOLLEY

Vous avez la cinquantaine et plus, venez essayer le net volley senior, ce sport vous permettra de garder la forme et de favoriser les relations humaines. Vous ferez connaissance et jouerez avec des personnes de votre âge dans une ambiance conviviale. Hommes à partir 55 ans et dames à partir de 50 ans.

Notre activité est adaptée aux seniors.

Venez faire un essai pour être conquis.

Suite à des travaux de rénovation dans le hall rue pasteur à Saint-Nicolas, nous nous retrouvons à Flémalle salle Melin (bas de Flémalle près du carrefour).

Si vous êtes curieux ou intéressé, vous pouvez contacter :

- MACHIROUX JEAN-MARIE AU 0498497697
- MICELI ROSA AU 0495375152
- BASTIN ALBERT AU 0477830941
- PATRICK ISARD AU 0497818521
- DURKA CHRISTIAN AU 0495539909
- SCHERPENBERGS SABINE (ENTRAÎNEURE) AU 0497189360

Ils vous renseigneront si nécessaire.

Gardez la forme dans la bonne humeur, on vous attend !

ENTRAÎNEMENT LE LUNDI DE 14H30 À 16H30 ET LE VENDREDI DE 14H30 À 16H30



MARCHE NORDIQUE

Installé à Saint-Nicolas depuis 2021, notre club de Marche Nordique et de BungeePump est constitué de 170 membres

Convivialité, santé et bien-être sont les 3 piliers de nos activités

Toute l'année et par tous les temps

Sorties / entraînements selon différents groupes de niveaux et de besoins les MARDI et JEUDI de 18h30 à 20h ainsi qu'une balade en matinée tous les DIMANCHES



Asbl JPL Nordic Walking : 148, rue des Bons Buveurs à 4420 Saint-Nicolas - Gsm : 0494 / 18 79 35
Site : www.jplnordicwalking.be



Quel que soit votre âge, votre motivation, vos envies... Notre club vous accueillera dans une ambiance chaleureuse, au sein de notre famille.

Club familial et social, par excellence, tous les cours y sont dispensés dans cet esprit.

Des moniteurs gradés, diplômés ADEPS, passionnés et reconnus pour leur sérieux et leur pédagogie, partageront leurs connaissances avec les enfants dès l'âge de 4 ans pour le Préjudo et de 6 ans à 99 ans pour le judo.

Chacun pourra trouver la formule qui lui convient au mieux, suivant la grille horaire établie.

MARDI	17h30 à 18h30 18h30 à 19h30 19h30 à 21h00	Judo Enfants Judo Enfants Judo ados/adultes	de 6 ans et 7 ans de 8 ans à 11 ans à partir de 12 ans
MERCREDI	18h30 à 20h00	Modules Judo Compétition Judo Technique	à partir de 8 ans
	Le 3^{ème} mercredi du mois	ATTENTION: nouveau cours Self-Défense	Pour judokas et parents
JEUDI	18h30 à 19h30	Préjudo	de 4 ans à 5 ans
VENDREDI	17h30 à 18h30 18h30 à 19h30 19h30 à 21h00	Judo Enfants Judo Enfants Judo ados/adultes	de 6 ans et 7 ans de 8 ans à 11 ans à partir de 12 ans

Toute personne désireuse de découvrir cet Art Martial, ainsi que les valeurs de notre club, pourra essayer deux cours gratuitement, avant de procéder à une inscription pour un prix plus que démocratique !

« Plus qu'un Art Martial, le judo est un art de vivre, une école de la vie ! »

Code Moral du Judo

La Politesse
Le Courage
La Sincérité
Le Contrôle de Soi
L'Honneur
La Modestie
L'Amitié
Le Respect

Adresse du DOJO

Rue des Ecoles, 15
4420 Saint-Nicolas

Renseignements secrétariat

Danielle Hardy-Hahn
GSM: 0496/359208
E-mail: judorenaissance@gmail.com
Facebook: ASBL Judo Ju-Jitsu Renaissance (Groupe Officiel)
Site Web: www.jjj-renaissance.be



A.S.B.L. JUDO JU - JITSU RENAISSANCE

Siège social: rue du Village, 4,
4690, Eben-Emael (Région Wallonne)

Registre des Personnes Morales :

Liège - Numéro d'Entreprise: 860033474

BNP Paribas Fortis -

IBAN: BE58 0014 1101 8479

GSM:+32496359208

E-Mail: judorenaissance@gmail.com

Adresse Web: www.jjj-renaissance.be

Adresse Facebook:

ASBL Judo Ju-Jitsu RENAISSANCE
(Groupe Officiel)



LA LAÏCITÉ

La Maison de la laïcité de Saint-Nicolas

****Meilleurs vœux pour 2026****

En ce presque début d'année, le comité de la Maison de la Laïcité vous adresse ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2026. Que cette nouvelle année soit riche en partages, en découvertes et en moments conviviaux passés ensemble.

Programme de nos prochaines activités.

Toutes nos activités se dérouleront dans la salle du Pavillon des Libertés.

Nous tenons à proposer une offre variée afin de toucher un large public et espérons que chacun y trouvera son bonheur. Si vous souhaitez nous suggérer des idées, n'hésitez pas à nous contacter.

- **Dès janvier**, nous ouvrirons la saison avec notre traditionnel **repas choucroute**.
- Tout au long de l'année 2026, vous pourrez également participer à diverses conférences enrichissantes.
- Nous aurons le plaisir de vous inviter à une **soirée espagnole**, placée sous le signe de la convivialité et de la fête.
- Nous renouons également notre **partenariat avec la Maison des Jeunes, le CIAJ et le PCS**, et vous proposerons un nouveau concept original qui, nous en sommes sûrs, saura vous séduire !

→ Pour retrouver notre programme complet et rester informés de nos activités, n'hésitez pas à nous suivre sur notre **page Facebook**, ou à nous contacter par **mail ou téléphone**.

Attention : Les dates ou le contenu des animations pouvant changer, n'hésitez pas à nous contacter et à nous suivre sur Facebook pour rester informé.

Le bureau de la Maison de la Laïcité se situe dans le magnifique bâtiment du « Pavillon des Libertés », rue de la Libération 20 à 4420 Saint-Nicolas. Plus précisément, à côté de l'école de la Coopération et du marché hebdomadaire du mercredi.

Président : Éric RENSONNET / Coordinatrice : Caroline PARMENTIER

Horaires de permanence : Mercredi de 8h à 16h30 ; Jeudi de 8h à 16h30 ; Vendredi de 13h à 16h

Téléphone : 0471/93.37.82

E-mail : mdl.stnicolas@gmail.com

ATTENTION : La location de la salle du Pavillon des Libertés est uniquement gérée par le service de la Culture au 0479/90.20.03



**Retrouvez-nous
sur Facebook**



LE COMITÉ HUMANISTE D'ACTION LAÏQUE

La Laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une !

Madame, Monsieur, Cher(e)s ami(e)s de la Laïcité,

Il est un peu tôt pour tirer le bilan de l'année qui s'écoule, néanmoins on peut d'ores et déjà affirmer que cette année se révélera un bon cru. En effet, le nombre de cérémonies ne cesse d'augmenter. De nombreuses demandes nous parviennent, pas moins de cinq organisations entre septembre et novembre, et de plus quelques positionnements pour l'année à venir.

En outre, la grande satisfaction, d'avoir réussi à organiser une Fête laïque de la Jeunesse, alors que l'on déplore la disparition de cette cérémonie, dans les entités voisines. Je ne peux, à nouveau, que remercier l'ensemble des membres de notre Comité pour leur dévouement, ainsi que les Autorités communales pour leur soutien.

Il va d'ailleurs falloir remettre les outils sur l'établi, et commencer à reprendre certains contacts en vue d'essayer de réitérer l'organisation de cette cérémonie en 2026. Qui sait, de nouveaux contacts seront nécessaires, et peut être de nouvelles collaborations vont se révéler. Mais il est bien trop tôt pour en parler. La suite au prochain numéro.....

Je ne peux terminer ce petit propos sans présenter à l'ensemble de nos membres et sympathisants, mes vœux pour une année 2026, riche de nos valeurs laïques et de notre volonté de promouvoir le « vivre ensemble ».

Nous restons donc à la disposition des personnes qui souhaiteraient ponctuer leurs événements familiaux d'une cérémonie laïque.

Petit rappel : Notre Comité humaniste d'Action Laïque est à votre disposition pour organiser une cérémonie laïque qui correspond à un événement important de votre vie, et auquel vous souhaitez donner un certain décorum.

Pour tout renseignement et pour mieux vous orienter dans vos choix :

Monsieur Serge MUZIN, Président - Tél : 04/2630142, en cas d'absence une adresse

mail : chalstnicolas4420@gmail.com.

Parrainage ● Mariage - Union ● Noces d'or - Vie commune ● Funérailles



Pour ce qui concerne l'organisation de funérailles, et au cas où le Président ne serait pas joignable, vous pouvez vous adresser au CAL de Liège, au numéro 04/232.70.46 (24 heures sur 24) ou au numéro général 04/232.70.40 (aux heures de bureau).

*Pour le Comité,
Le Président,
Serge MUZIN*



LA RÉGIE DES QUARTIERS

La Régie des Quartiers :

Un acteur clé pour la cohésion sociale à Saint-Nicolas

La Régie des Quartiers de Saint-Nicolas est une structure essentielle pour renforcer les liens sociaux, favoriser l'insertion professionnelle et améliorer le cadre de vie des habitants. Depuis sa création, elle s'engage activement à répondre aux besoins des quartiers en proposant des actions concrètes et accessibles à tous.

Les missions de la Régie des Quartiers

La Régie des Quartiers a pour objectif principal de dynamiser les quartiers en agissant sur plusieurs fronts :

- **Insertion professionnelle** : Elle propose des chantiers d'insertion pour les personnes éloignées de l'emploi, leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences et de retrouver une activité professionnelle. La Régie offre notamment deux axes de formation :
 - **Horeca** : Une formation complète pour travailler dans le secteur de la restauration avec des modules pratiques et théoriques. Mise en situation réelle grâce à notre restaurant social « Aux Saveurs des Quartiers », ouvert du lundi au vendredi midi, sous réservation, proposant un menu 3 services au prix de 11,00 €.
 - **Ouvrier polyvalent** : Une formation axée sur les métiers du bâtiment et de l'entretien, permettant d'acquérir des compétences variées pour intervenir sur différents chantiers.
- **Amélioration du cadre de vie** : La Régie intervient dans l'entretien des espaces publics, la rénovation des logements et la gestion des déchets, contribuant ainsi à un environnement plus agréable pour tous. Notons que nous n'intervenons pas à la demande des particuliers.
- **Animation de quartier** : La Régie organise des événements et des ateliers pour renforcer la convivialité et la solidarité entre les habitants. Nos plus beaux succès étant la Fête des Voisins et le repas du Marché de Noël.

Comment s'inscrire en tant que stagiaire ?

Tu habites la commune de Saint-Nicolas, tu as plus de 18 ans et tu es demandeur d'emploi ?

Sois le bienvenu à la Régie !

En t'inscrivant à la Régie en tant que stagiaire, tu as l'assurance de suivre une préformation enrichissante et épanouissante. Tu seras accompagné tout au long de ton parcours, professionnel et personnel (aide en matière sociale, logement, santé, droit, ...)

**Pour toute demande de renseignement
ou pour prendre rdv, appelle-nous au 0498/900.903**



EFT LA COOPÉRATIVE : une belle aventure humaine et locale !

Depuis février 2022, l'Entreprise de Formation par le Travail (EFT) "La Coopérative" s'est solidement implantée au cœur de la Commune de Saint-Nicolas. Portée par la Régie des Quartiers, cette initiative d'économie sociale permet à de nombreux demandeurs d'emploi de se former aux métiers de l'HoReCa tout en participant activement à la vie locale.

Deux lieux, un même esprit

La Coopérative regroupe aujourd'hui deux établissements dynamiques et complémentaires :

- **La Cafet' des Terrils**, située sur le magnifique site de la Maison des Terrils, un lieu verdoyant et convivial idéal pour les familles et les promeneurs. Après plusieurs semaines de travaux, elle a rouvert ses portes avec un bar tout neuf, une cuisine repensée et une carte variée à prix démocratiques.
- **La Brasserie de Tilleur**, qui a fêté en juin dernier ses deux années d'existence ! Ce deuxième lieu d'activité sociale redonne vie à un quartier qui retrouve le plaisir de se rassembler autour d'un bon repas, dans une ambiance conviviale et inclusive.

Ces deux adresses ne sont pas de simples établissements HoReCa : elles sont des espaces de formation et d'insertion, où les stagiaires apprennent leur futur métier dans des conditions réelles, encadrés par des formateurs passionnés et bienveillants.

Un projet d'économie sociale et solidaire

À travers ses activités, La Coopérative vise avant tout à créer des opportunités d'emploi et de réinsertion. Les stagiaires y suivent une formation rémunérée de maximum 18 mois, durant laquelle ils acquièrent des compétences en petite restauration et service en salle. Aucun prérequis n'est nécessaire : motivation, curiosité et envie d'apprendre suffisent ! Encadrés par une équipe pluridisciplinaire — formateurs, agent d'insertion et encadrants — les candidats bénéficient d'un accompagnement global et individualisé, alliant cours pratiques, ateliers didactiques, français, mathématiques et stages en entreprise. À l'issue du parcours, une attestation de fin de formation "commis de petite restauration et de salle" est délivrée, renforçant considérablement leurs chances de trouver un emploi durable dans le secteur.

Un projet soutenu et reconnu

Ce projet d'économie sociale est reconnu comme Centre d'Insertion socio-professionnelle agréé et bénéficie du soutien du Forem et de la Région wallonne.

Leur appui permet à l'EFT de garantir un encadrement de qualité, une formation adaptée aux besoins du marché de l'emploi et un accompagnement complet des stagiaires tout au long de leur parcours.

Un succès collectif

Cette belle réussite n'existerait pas sans le soutien et la bienveillance de vous, les clients. Chaque repas partagé à la Cafet' des Terrils ou à la Brasserie de Tilleur contribue directement à la formation de ces futurs professionnels. Votre présence permet à ces stagiaires de pratiquer, d'apprendre et de reprendre confiance en eux, jour après jour.

Rejoignez l'aventure !

Vous êtes demandeur d'emploi et souhaitez-vous former dans un métier dynamique et porteur ?

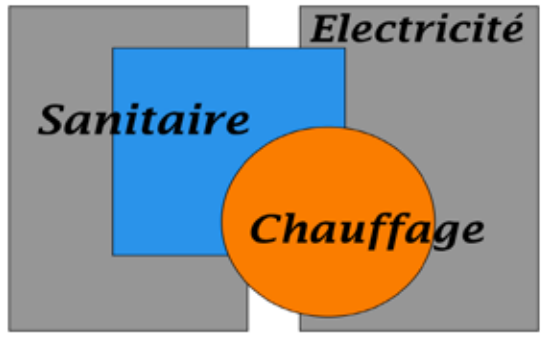
Rejoignez l'équipe de La Coopérative !

- 0471/53.12.12
- lacooperative@saint-nicolas.be

Avec le soutien de la Commune de Saint-Nicolas, du Forem et de la Région wallonne, La Coopérative poursuit sa mission : former, insérer et créer du lien dans notre commune.

Parce qu'ensemble, nous faisons vivre la solidarité, l'apprentissage et le plaisir de bien manger.

Merci à tous pour votre confiance et votre soutien !



**MORGANTE
Salvatore SRL**

- Installation
- Entretien
- Dépannage

GAZ – MAZOUT – ENERGIE RENOUVELABLE

0496 / 12.55.22
ets.morgante@gmail.com

Installateur qualifié  Technicien agréé par la région wallonne



LE PROTOCOLE

D'emblée, nous vous souhaitons de passer les meilleures fêtes de fin d'année qu'il soit. Puissiez-vous, en 2026, trouver la santé, la sérénité et la paix dans vos cœurs.

Les couples qui désirent célébrer leurs Noces d'Or, de Diamant ou de Brillant à l'Administration communale doivent en faire la demande au service du Protocole, rue de l'Hôtel Communal, 63 au 1er étage.

Nous serons heureux de partager avec vous cet événement exceptionnel qui est le vôtre.

La célébration des noces d'or/diamant/brillant... est totalement gratuite et prise en charge par le service du protocole.

Les noces ne sont payante, que dans le seul cas où les jubilaires demandent une dérogation à l'horaire prévu. En pareil cas, les jubilaires sont soumis aux même régime que les mariages avec dérogation.

N'hésitez pas à nous contacter au plus vite. En effet, nous apportons un soin tout particulier à ce jour merveilleux qui consacre de belles décennies de vie à deux. C'est aussi pour cette raison qu'un seul couple par samedi est mis à l'honneur. L'horaire des 2 premiers samedis du mois est à 15h30, les 2 ou 3 samedis suivants à 11h30. Pour tout renseignement : Nathalie Postelmans, en charge du service du Protocole au 04/254.71.25 ou par mail : protocole@saint-nicolas.be

NOCES : Ces derniers mois, nous avons eu la joie de mettre à l'honneur les jubilaires repris ci-dessous :

Noce de Brillant célébrée :



M. et Mme ZYCH-ADAM :

Le 26 juillet 2025

**M et Mme
ROCHA CARCELA-DACUNA COSTAS :**
Le 23 aout 2025





M. et Mme TRUBBIA-GUARINO :
Le 6 septembre 2025

L'ACCUEIL

Le PHOTOMATON mis en place au rez-de-chaussée de l'Administration apporte un confort incontestable aux citoyens. Grâce à cet outil, la population bénéficie d'un service sur place et immédiat lors du renouvellement de photos en vue du passage dans un service administratif.

Le service de l'Accueil ouvre du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h. Fermé le vendredi après-midi et le samedi.

**Lors de la fermeture exceptionnelle de l'accueil,
vous pouvez directement vous diriger vers les services adéquats.**

Au 1^{er} étage : les services de la population ; de l'état civil ; du commerce ; des sépultures ; du protocole ; du personnel, d'entretien et le secrétariat du collège et du conseil communal.

Au 2^{ème} étage : les services des étrangers, des sports, de l'instruction, de l'accueil extrascolaire.
La salle des mariages et du conseil ne sont pas accessibles sans autorisation.

Au 3^{ème} étage : les services des finances et recettes, le service social, le service logement et le service emploi.

Le service des travaux et le service urbanisme sont situés rue des Botresses 1 à 4420 Saint-Nicolas.

Le service de la culture et le service de l'environnement sont situés rue Chartraine, 161 à 4420 Saint-Nicolas.

Le service jeunesse est situé rue de l'Hôtel communal, 57 à 4420 Saint-Nicolas.



Service du développement économique

Marché de Noël

rue Chantraine 161 - 4420 Saint-Nicolas

Du 18 au 21 décembre 2025

**18/12 Ouverture dès 16:00
18:00 Inauguration
DJ L'TEE**

**19/12 Ouverture dès 16:00
19:30 ORKESS 16
22:30 DJ SERGENT**

**20/12 Ouverture dès 16:00
20:00 BEBA STORM
22:00 DJ DADDY K
23:00 DJ CODINO**

**21/12 Ouverture dès 13:00
Après-midi famille**



ORKESS 16



DJ SERGENT



**DEEJAY
CODINO**



**BEBA STORM
Tarmac**



Editeur responsable - Commune de Saint-Nicolas - Ne pas jeter sur la voie publique

